



Québec, le 29 octobre 2021

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/21-32

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir tout document concernant le nouveau programme qui remplacera le cours d'Éthique et culture religieuse, plus précisément :

- tout document faisant état des résultats de la consultation publique qui s'est déroulée sur le sujet au début 2020 et;
- tout document concernant les travaux entourant le nouveau programme qui fera l'objet de projet-pilote en 2022-2023.

Vous trouverez en annexe des documents devant répondre partiellement à votre demande. Toutefois, nous vous informons que les renseignements de nature technique ainsi que les renseignements personnels et confidentiels ont été caviardés en application des articles 22, 53, 54, 56 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après la « Loi »).

Il est important de prendre note que les documents fournis ne reflètent pas des décisions finales, mais bien l'évolution du dossier tout au long des consultations. Celles-ci ne sont pas encore terminées.

... 2

D'autres informations ont été diffusées lors d'une demande d'accès antérieure. Nous vous invitons à les consulter à la demande d'accès 20-48 diffusée sur le site Web du Ministère le 3 juillet 2020 à l'adresse suivante :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/daai/2020-2021/20-48_Diffusion.pdf

Nous portons également à votre connaissance que des documents repérés lors de nos recherches ne peuvent pas vous être communiqués, puisqu'ils sont destinés au Conseil des ministres ou ont été préparés pour le ministre. La décision de ne pas vous les rendre accessibles s'appuie sur les articles 33 et 34 de la Loi.

D'autres documents sont retenus puisqu'ils sont formés, en substance, d'analyses, d'avis et de recommandations effectués dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, suivant les articles 14, 37 et 39 de la Loi.

Enfin, quelques documents ne peuvent vous être transmis étant donné qu'ils sont sous forme d'ébauche, et ce, en application de l'article 9 de la Loi.

Vous trouverez en annexe, une reproduction des articles de la Loi mentionnés précédemment.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JG/mc

p. j. 9

Bilan du programme d'études Éthique et culture religieuse

PROTOCOLE DE CONSULTATION DU MILIEU SCOLAIRE
Septembre 2020

DOCUMENT DE TRAVAIL - CONFIDENTIEL

Vue d'ensemble du document

Introduction.....	3
Rappel des objectifs	3
Présentation globale de la consultation.....	3
Thèmes à aborder	5
Première étude Questionnaire en ligne – Enseignants.es.....	7
Résumé de l'étude.....	7
Échantillonnage	7
Outils de cueillette de données : les questionnaires	7
Recrutement des participant.e.s	8
Analyse des données	8
Deuxième étude Questionnaire en ligne – conseillers.ères pédagogiques.....	8
Résumé de l'étude.....	8
Échantillonnage	8
Outils de cueillette de données : les questionnaires	8
Recrutement des participant.e.s	9
Analyse des données	9
Troisième étude Étude de cas multiples	9
Résumé de l'étude.....	9
Échantillonnage	10
Stratégie et outils de collecte de données	10
1. Documentation du contexte	10
2. Entrevue de groupe avec les enseignants en ECR.....	11
3. Activité de consultation des élèves	11
Analyse des données et rapport préliminaire	12
Quatrième étude Consultation de membres des Premières nations.....	12
Outils de cueillette de données : les questionnaires et avis de personnes ressources	13
Recrutement des participant.e.s	13
Analyse des données	13
Cinquième étude Consultation d'expert.e.s (universitaires et personnes-ressources)	14
Résumé de l'étude.....	14
Choix des participant.e.s	14
Démarche	14
Résultats et rapport.....	14
Rapport final et validation.....	14
Forces, faiblesses et facteurs de risque.....	15
Forces	15
Faiblesses.....	15
Facteurs de risque et difficultés	15
Planification détaillée : tâches et responsabilités	17
Bloc 1 : questionnaires en ligne.....	17
Bloc 2 : études de cas	18
Bloc 3 : consultations d'experts.....	19
Bloc 4 : rapport final	19
Conclusion	20

Introduction

Le présent document a pour objectif de définir et préciser la démarche et le processus de consultation du milieu scolaire concernant le cours Éthique et culture religieuse. Il s'agit d'un *document de travail* à l'intention de l'équipe de la Direction de la formation générale des jeunes (DFGJ) du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MEES).

Rappel des objectifs

Cette démarche est complémentaire aux travaux effectués et a pour intention de **recueillir l'avis des acteurs du milieu scolaire sur les forces et les faiblesses du programme Éthique et culture religieuse actuel**. Cette consultation a ainsi pour objectifs :

1. d'identifier les perceptions du programme ECR : place, rôle et contribution à la mission de l'école québécoise;
2. d'évaluer la pertinence des finalités et des visées du programme ECR en regard de la mission de l'école québécoise;
3. d'identifier les forces du programme ECR et les défis rencontrés dans son enseignement, et ce, sur différents plans :
 - 3.1. les compétences et leur développement chez les élèves;
 - 3.2. les contenus de formation (thèmes et éléments de contenu);
 - 3.3. la progression des apprentissages;
 - 3.4. l'intégration (contribution, complémentarité, liens...) au PFEQ;
 - 3.5. la posture professionnelle des enseignants.es;
4. d'identifier les conditions (modalités, contexte) favorables et défavorables à l'enseignement de l'ECR au primaire et au secondaire :
 - 4.1. conditions d'enseignement : temps alloué, enseignement à tous les cycles, nombre d'élèves par enseignant au secondaire, formation des enseignant.e.s, etc. ;
 - 4.2. contexte culturel, socioéconomique et socioreligieux;
 - 4.3. interdisciplinarité et complémentarité avec d'autres domaines de formation.

Il est important d'insister : il s'agit d'une consultation et non d'une évaluation du programme ECR auquel cas, il aurait fallu mettre en place une autre méthode comprenant, notamment, des axes et indicateurs d'évaluation objectifs et précis.

Présentation globale de la consultation

Au cours du printemps 2020, différentes méthodes pour consulter le réseau scolaire ont été explorées. Des formules suggérées, le scénario suivant a été retenu :

- ▶ La consultation portera sur différents thèmes précis (voir section suivante)
- ▶ Les personnes consultées (répondants) seront : 1) enseignant.e.s; 2) conseillères et conseillers; 3) élèves; 4) universitaires et observateurs.trices privilégié.e.s.
- ▶ Le choix des répondant.e.s reposera sur un échantillonnage visant une représentativité théorique (s'assurer de rejoindre une diversité de milieux pour avoir une variété de points de vue) et par étude de cas.

- ▶ Une méthode mixte de collecte des avis a été retenue. Elle comprend :
 - Questionnaires/sondage
 - Entretiens individuels
 - Entretiens de groupe
- ▶ Quatre « études » sont à mener :
 1. Questionnaire en ligne – enseignants.es
 2. Questionnaire en ligne – Conseillers.ères pédagogiques
 3. Étude de cas dans 4 écoles primaires et 4 écoles secondaires
 4. Consultation d’expert.e.s (universitaires et personnes-ressources)

Résumé des études à mener					
Études	Objectifs...	Données anticipées	Répondants	Méthode	
1	Questionnaire en ligne – enseignant.e.s	1; 2; 3; 4	Large avis des enseignant.e.s sur des questions précises	Enseignant.e.s	Questionnaire en ligne sous forme de sondage
2	Questionnaire en ligne - CP	1; 2; 3; 4	Large avis des CP sur des questions précises	Conseillères/conseillers pédagogiques	Questionnaire en ligne sous forme de sondage
3	Études de cas : 3 écoles primaires 3 écoles secondaires	1; 2; 3; 4	Avis précis sur les différentes dimensions et la dynamique de l’enseignement de ECR en contexte	Enseignant.e.s Élèves	Entretiens de groupes ou individuels de répondants d’une même école.
4	Consultation d’expert.e.s	3; 4	Réaction aux données et informations amassées dans les étapes précédentes	Expert.e.s universitaires Personnes-ressources ciblées	Rencontre de consultation / journée d’étude

Thèmes à aborder

En regard des objectifs de la consultation, quatre thèmes principaux sont retenus. Ces thèmes seront couverts globalement par les quatre études et ne se retrouveront pas nécessairement abordés exhaustivement par chacune.

Thème	Lié aux objectifs (p.2)...	Sous-thèmes	Exemples de question – à titre indicatif
1. ECR et mission de l'école	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les <u>perceptions du programme</u> ECR : place, rôle et contribution à la mission de l'école québécoise. Évaluer la <u>pertinence des finalités du programme</u> ECR en regard de la mission de l'école québécoise. Identifier les <u>forces du programme ECR</u> et les <u>défis rencontrés</u> dans son enseignement <u>quant à l'intégration</u> (contribution, complémentarité, liens...) <u>au PFEQ</u> Identifier les conditions (modalités, contexte) favorables et défavorables à l'enseignement de l'ECR au primaire et au secondaire, particulièrement au sujet de l'interdisciplinarité 	1.1. Liens entre PEQR et PFEQ	<i>En quoi le PEQR contribue à la mission de l'école?</i>
		1.2. Pertinence des finalités et des visées du programme	<i>Selon vous, qu'est-ce que la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun? Est-ce souhaitable que ces finalités soient poursuivies à l'École? Quelle pourrait être l'objectif ultime du PEQR?</i>
		1.3. Effets du programme sur la vie de l'école	<i>Les cours ECR ont-ils un effet sur la vie de la classe, de l'école?</i>
		1.4. Interdisciplinarité	<i>Est-ce que vous réalisez des projets interdisciplinaires? Est-ce que les cours ECR ont des effets sur les apprentissages dans les autres matières?</i>
		1.5. Compréhension du programme	
2. Le programme	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les forces du programme ECR et les défis rencontrés dans son enseignement, et ce, sur différents plans : <ul style="list-style-type: none"> ...les compétences et leur développement chez les élèves; 	2.1. Les compétences 2.1.1. Intitulé et composantes de chacune des compétences 2.1.2. Développement des compétences chez les élèves : exigence, attentes, évaluation. 2.1.3. Pertinence de chacune des compétences	<i>1.1 Dans le développement de la compétence en [éthique, CR, dialogue], quelles difficultés rencontrez-vous : 1) chez les élèves; 2) dans votre enseignement. Quelles sont les réussites 1) chez vos élèves; 2) dans votre enseignement? Si vous deviez modifier la compétence en [éthique, CR, dialogue], que changeriez-vous? Que conserveriez-vous?</i> <ul style="list-style-type: none"> <i>Quelle(s) compétence (s) ou composante(s) de la compétence représente un défi au niveau de l'évaluation?</i>

		2.1.4. Complémentarité et articulation des compétences	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ...les contenus de formation (thèmes et éléments de contenu); 	<p>2.2. Les contenus</p> <p>2.2.1. Pertinence des thèmes et éléments de contenu</p> <p>2.2.2. Ratio temps/contenus</p> <p>2.2.3. Complémentarité, articulation, récurrence d'éléments de contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quels thèmes et éléments de contenu sont appréciés par les élèves? Pourquoi? Quels thèmes et éléments de contenu pourraient être retirés? Pourquoi? Est-ce qu'il y a des répétitions de certains thèmes? Est-ce que le programme est trop ambitieux? Au niveau des thèmes quels sont les thèmes les mieux réussis par vos élèves?</i> • <i>Si vous deviez modifier les thèmes en [éthique, CR, dialogue], que changeriez-vous? Que conserveriez-vous, que rajouteriez-vous?</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ...la progression des appren-tissages; 	<p>2.3. La progression des apprentissages</p> <p>2.3.1. Niveau de développement des compétences par cycle</p> <p>2.3.2. Arrimage d'un cycle à l'autre</p>	<p><i>Est-ce que les élèves possèdent les acquis suffisants pour réaliser les apprentissages prévus? Est-il possible de mener une réflexion éthique au 1^{er} cycle du primaire? Est-ce que les attentes pour chaque cycle vous paraissent claires?</i></p>
3. Les conditions d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les conditions (modalités, contexte) favorables et défavorables à l'enseignement de l'ECR au primaire et au secondaire, et ce sur... <ul style="list-style-type: none"> ▪ ...conditions d'enseignement : temps alloué, enseignement à tous les cycles, nombre d'élèves par enseignant au secondaire, etc. ; 	<p>3.1. Conditions d'enseignement</p> <p>3.1.1. Défis principaux</p> <p>3.1.2. Questions spécifiques : temps alloué, enseignement à tous les cycles, nombre d'élèves par enseignants</p> <p>3.1.3. Utilisation du matériel didactique</p> <p>3.1.4. Formation initiale\continue</p> <p>3.1.5. Posture professionnelle de l'enseignant.e</p>	<p><i>Quelles sont les difficultés les plus importantes que vous rencontrez quant aux conditions d'enseignement de ECR? Au primaire, combien de temps par cycle arrivez-vous à consacrer à cette matière? Au secondaire, à combien d'étudiants enseignez-vous? Quels sont les avantages et les inconvénients de maintenir un tel programme à toutes les années du primaire et du secondaire (sauf en 3e)?</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ...contexte culturel, socio-économique et socioreligieux; 	<p>3.2. Contexte culturel, socioéconomique et socioreligieux</p> <p>3.2.1. Liens avec le contexte socioculturel</p> <p>3.2.2. Réactions de parents au sujet de ECR</p> <p>3.2.3. Craintes et controverses</p>	<p><i>Est-ce que la réalité sociculturelle de votre milieu influence l'enseignement de ECR? En quoi? Quelle est la perception des parents, selon vous, à propos de ce cours? Avez-vous été témoin de controverses? En regard de l'actualité et des débats de société, avez-vous des hésitations ou des craintes particulières à enseigner ECR?</i></p>

Première étude | Questionnaire en ligne – Enseignants.es

Résumé de l'étude

Questionnaire en ligne à l'intention des enseignant.e.s. Deux questionnaires différenciés : primaire et secondaire. Méthode quantitative : questions fermées à choix de réponses.

- ▶ *Forces* : rejoindre un nombre important de répondant.es; obtenir des avis précis; compilation plus rapide des données; permet de valider des explications, propositions, hypothèse.
- ▶ *Limites* : l'information recueillie est limitée; ne fournit pas nécessairement des explications; ne permet pas de saisir des réalités complexes; malgré le nombre de répondants possibles, les données ne sont pas d'emblée représentatives (tout dépend de l'échantillonnage).

Échantillonnage

Échantillonnage non probabiliste de type volontaire. Afin d'obtenir une meilleure représentativité sans pour autant refuser la participation (cette recherche à une dimension de consultation), nous procéderons à un redressement *a posteriori* de l'échantillon.

Aux fins d'une certaine représentativité, nous nous assurerons que les caractéristiques et les situations du bassin de répondant.e.s correspondent, pour une large part, aux caractéristiques de la population enseignante pour chaque ordre (primaire et secondaire). Des quotas sont donc à établir en regard des caractéristiques suivantes :

- Part de femmes et d'hommes;
- milieu rural et milieu urbain;
- contextes socio-économiques (indicateurs du MEES);
- réseau public et réseau privé

De manière à comparer et à isoler des variables, deux catégories recevront un traitement particulier et pourront alors être un peu surévaluées en nombre dans l'échantillonnage : a) les enseignant.e.s ayant moins de 5 ans d'expérience, b) des enseignant.e.s ayant déjà suivi de la formation continue en ECR et c) des enseignant.e.s au secondaire ayant une formation initiale dans une autre discipline.

Outils de cueillette de données : les questionnaires

Il y aura donc deux questionnaires en ligne (un pour les enseignant.e.s du primaire, l'autre du secondaire).

Les thèmes abordés et la formulation des questions fera l'objet d'un travail en équipe. Certains critères en guideront l'élaboration :

- interroger les enseignant.e.s sur des dimensions ou réalités précises et univoques;
- amener les enseignant.e.s à donner un avis par des réponses qualifiantes (échelle de Likert);

- amener les enseignant.e.s à rendre compte de leur pratiques;
- afin de s’assurer d’un taux de réponse satisfaisant, nous pourrions viser un temps de réponse entre 10 et 15 minutes (ce qui représente entre 30 et 50 questions fermées à choix de réponses);
- prévoir des questions communes à l’ensemble des questionnaires; des questions communes aux questionnaires enseignant.e.s et conseillers.ères pédagogiques; des questions communes aux questionnaires enseignant.e.s primaire et secondaire.
- prévoir des questions spécifiques et des espaces commentaires;
- formuler des questions qui pourront être soumises pour réaction lors des entretiens de groupe (étude de cas);

Le questionnaire sera déposé sur un site en ligne et ne pourra être rempli qu’une seule fois. Le questionnaire sera disponible pour une durée minimale de 3 semaines.

Recrutement des participant.e.s

L’invitation à participer à la consultation et à remplir le questionnaire pourra circuler dans les milieux scolaires par différents moyens :

- par courriel aux répondant.e.s (enseignant.e.s et cp) par l’intermédiaire des centres de services scolaires;
- par courriel et sur la page Facebook de l’AQECR;
- par l’entremise de la FEEP;
- sur des groupes et pages Facebook dédiés : enseigner l’ECR; Enseigner ECR au primaire, Actualités en ECR, etc.

Analyse des données

L’analyse de donnée pourra être complétée à l’aide d’un logiciel d’analyse (SPSS ou autre) permettant la compilation. Les résultats préliminaires serviront à la suite des consultations, notamment auprès des expert.e.s. Un rapport d’étape sera produit.

Deuxième étude | Questionnaire en ligne – conseillers.ères pédagogiques

Résumé de l’étude

Questionnaire en ligne à l’intention conseillères et conseillers.ères pédagogiques (CP) des différents centres de service. Deux questionnaires différenciés : primaire et secondaire. Sur le plan de la méthode, voir étude 1 ci-haut.

Échantillonnage

Échantillonnage non probabiliste volontaire. Comme il s’agit d’un nombre limité de répondant.e.s, nous pouvons espérer la participation de l’ensemble. Il nous vaudra rendre compte, *a posteriori*, des limites de la représentativité (quel CSS n’a pas répondu, quelles régions, etc). Il n’y a donc pas ici d’échantillonnage.

Outils de cueillette de données : les questionnaires

Il y aura donc un questionnaire en ligne. Les thèmes abordés et la formulation des questions fera l'objet d'un travail en équipe. Certains critères en guideront l'élaboration :

- interroger les CP à la fois sur leur pratique d'accompagnement et sur leurs observations des pratiques enseignantes;
- amener les CP à donner un avis par des réponses qualifiantes (échelle de Likert);
- amener les CP à rendre compte de leurs pratiques et des pratiques des enseignant.e.s qu'ils accompagnent;
- afin de s'assurer d'un taux de réponse satisfaisant, nous pourrions viser un temps de réponse entre 10 et 15 minutes (ce qui représente entre 30 et 50 questions fermées à choix de réponses);
- prévoir des questions communes à l'ensemble des questionnaires; des questions communes aux questionnaires enseignant.e.s et conseillers.ères pédagogiques.
- prévoir des questions spécifiques pour les CP et des espaces commentaires;
- formuler des questions qui pourront être soumises pour réaction lors des entretiens de groupe (étude de cas);

Le questionnaire sera déposé sur un site en ligne et ne pourra être rempli qu'une seule fois. Le questionnaire sera disponible pour une durée minimale de 2 semaines.

Recrutement des participant.e.s

L'invitation à participer à la consultation et à remplir le questionnaire pourrait être envoyée directement aux CP, aux directions des services pédagogiques et aux établissements privés.

Analyse des données

L'analyse de donnée pourra être complétée à l'aide d'un logiciel d'analyse (SPSS ou autre) permettant la compilation. Les résultats préliminaires serviront à la suite des consultations, notamment auprès des expert.e.s.

Troisième étude | Étude de cas multiples

Résumé de l'étude

Étude de cas de 8 écoles (4 primaires, 4 secondaires). Dans chaque école, entretiens de groupe avec les enseignant.e.s, activité de consultation d'élèves, rencontre avec des membres de la direction.

L'étude de cas vise à comprendre un phénomène particulier de manière globale (Yin, 2009; Hentz, 2012). « À l'aide de méthode de collecte de données, multiple et de triangulation de celles-ci, l'étude de cas génère une compréhension holistique, riche, détaillée et en profondeur du phénomène d'intérêt et de son contexte » (Dahl, Corbière et Larivière, 2014, p.74).

Les forces : permet de comprendre de manière globale et en tenant compte du contexte, approche flexible, sources de données multiples, forte validité interne (justesse de la

compréhension pour le cas), donne accès à des répondant.e.s qui n'auraient pas choisi de participer individuellement.

Les limites : quantité importante de données à traiter, demande des ajustements et un engagement fort des intervenant.e.s, validité externe (applicable à tous les cas et représentativité) moins forte.

Échantillonnage

En regard du temps du disponible et des ressources, 8 cas (écoles) pourront être retenus.

Bien que l'on rapporte 1 768 écoles primaires regroupant 505 765 élèves dans le réseau public contre 394 écoles secondaires regroupant 317 845 élèves, nous étudierons un nombre égal de cas au primaire et au secondaire. Cette surreprésentation a pour but de rencontrer un nombre significatif d'enseignant.e.s en ECR au secondaire alors que l'on en retrouve que quelques-uns par école. Rappelons également qu'avec cette approche, nous ne cherchons pas une représentativité statistique, mais théorique.

L'échantillonnage raisonné reposera sur la sélection des écoles représentant une diversité de « types » possibles. Les critères d'inclusion et d'exclusion seront les suivants :

- 4 écoles primaires, 4 secondaires;
- Pour chacun des ordres d'enseignement :
 - une école en milieu urbain métropolitain comprenant une forte diversité culturelle;
 - une école en milieu urbain
 - une école en milieu périurbain (banlieue);
 - une école en milieu rural;
- La taille (nombre d'élèves) des écoles choisies doit se situer dans la moyenne, pour chacun des milieux
- Au secondaire, les écoles retenues (et donc les enseignant.e.s rencontrés) doivent offrir à la fois une formation en « régulier » et au moins un programme spécifique (PEI, Sport-étude, art-étude)
- Parmi les écoles retenues, une devra être une école privée secondaire de taille moyenne.
- Pour chacun des ordres d'enseignement :
 - une école avec des indices SFR et IMSE de 8 et plus;
 - deux écoles avec des indices SFR et IMSE de 4 et plus;
 - une école avec des indices SFR et IMSE de 4 et moins.

Stratégie et outils de collecte de données

La stratégie de collecte de données pour chacun des cas tient en 4 « activités ». Elle repose sur la collaboration de la direction d'école et des membres du personnel enseignant. Pour que l'étude de cas soit valide, il nous faut recueillir l'ensemble des expériences et des avis.

1. Documentation du contexte

Recueillir des informations sur l'école et son contexte socioculturel : nombre d'élèves, situation socioéconomique, contexte socioculturel, programme de formation, projet éducatif, etc. Nous

cherchons à identifier tous les facteurs qui pourraient expliquer des résultats de la consultation. Ces informations sont pour la plupart disponibles publiquement et nous pouvons y avoir accès à distance (indices de défavorisation du MEES, site web de l'école et du CSS, etc.).

2. Entrevue de groupe avec les enseignants en ECR

Les entrevues de groupe (group focus) ont pour avantage de susciter la discussion, de faire émerger des récits d'expériences diversifiés et de confronter des points de vue. Ils permettent de rejoindre davantage de répondant.e.s en moins de temps.

Pour les cas au primaire : un ou deux groupes (maximum de 6 participant.e.s par groupe), rejoindre le plus grand nombre d'enseignant.e.s possible des trois cycles. Le seuil minimal pourrait être d'un enseignant.e par niveau (donc 6 au total), selon la disponibilité.

Pour les cas au secondaire : l'ensemble des enseignant.e.s en ECR de l'école sont réunis en un groupe de discussion.

Pour tous, des libérations pour les enseignant.e.s sont à prévoir.

L'entretien devrait être minimalement de 120 minutes et sera enregistré et retranscrit par la suite. L'anonymat sera assuré. Des formulaires de consentement seront signés.

Un canevas d'entrevue sera élaboré en équipe. Il devra couvrir l'ensemble des thèmes de la consultation. Certains critères en guideront l'élaboration :

- interroger les enseignant.e.s sur leur pratique davantage que sur leurs perceptions ;
- demeurer objectifs : décrire, raconter, illustrer les difficultés et les forces ;
- prévoir des questions communes à l'ensemble des enseignant.e.s aux fins de comparaison.

3. Activité de consultation des élèves

Alors que les enseignant.e.s participent à l'entrevue de groupe, des activités de consultation des élèves sont organisées.

Rappelons que l'intention ici est de **recueillir l'avis des élèves sur certains des thèmes retenus** et non d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences, encore moins la qualité de l'enseignement.

Ces consultations pourront être menés auprès des élèves de 2^e et 3^e cycles du primaire et des deux cycles du secondaire à l'exception de secondaire 3. Il nous semble plus difficile de mener pareille exercice avec les plus jeunes.

Sur une période (50 à 70 minutes), la formule de consultation se déroule selon les étapes suivantes :

- 1) Les élèves doivent répondre individuellement et anonymement à un court questionnaire en ligne. Les réponses aux questions sont qualifiantes (échelle de Likert). Selon le niveau, la formulation des questions varie. Au plus jeunes du primaire, nous pourrions leur demander de choisir l'émoticône qui correspond à leur réaction à une situation ou question particulière portant sur l'un ou l'autre thème. Au secondaire, nous pourrions

nous adresser plus directement en interrogeant sur la compétence du programme, sa cohérence, etc.

- 2) Les résultats se compilent automatiquement et sont reproduits, pour chacune des questions sous forme d'un graphique. Dans une discussion animée par un membre de l'équipe MEES, nous demandons aux élèves d'expliquer les résultats : « pourquoi 85% des répondants de la classe ont dit que... Quelles sont les explications possibles? Que faudrait-il changer ou conserver? etc. Tout au long de la discussion, un des membres de l'équipe note les différentes explications. En fonction du niveau scolaire, différentes méthodes seront privilégiées : images, mises en situation, explications des concepts, etc.
- 3) L'échange se clôt sur un essai de synthèse pour identifier les explications principales et les éléments qui font consensus.

Analyse des données et rapport préliminaire

Les entretiens de groupes seront retranscrits et codifiés à partir des nœuds (codes) établis par le canevas d'entretien. Nous nous en tenons ici aux thèmes et sous-thèmes prévus.

Comme l'exercice de consultation des élèves comprend une synthèse facilitant l'analyse, les données recueillies sont tout simplement compilées. Nous identifions les explications récurrentes et dégage les éléments à retenir.

Les informations recueillies lors de la documentation du contexte permettront de créer un profil type du cas (de l'école) et d'utiliser ces caractéristiques comme variables.

Les résultats de ces trois analyses seront ensuite triangulés. Nous mettons en lien des conditions, particularités, des facteurs, des explications, des logiques de manière à dégager des propositions de description et d'explication de la situation. Ces propositions seront en nombre limité et leur présentation se fera à partir des thématiques annoncées. Elles formeront le corps d'un rapport préliminaire synthétique.

Quatrième étude | Consultation autochtone

Résumé de l'étude

Questionnaire en ligne avec des élèves, enseignant.e.s et conseillers.ères pédagogiques de communautés autochtones. Consultation de partenaires autochtones lors de la journée de consultation des experts.

Échantillonnage

Avec l'aide des partenaires autochtones du MEES, recruter des répondant.e.s pour un questionnaire en ligne s'adressant aux élèves, aux enseignant.e.s et aux CP de communautés autochtones. Nous visons obtenir des réponses d'un maximum de milieu et de réalités. L'échantillonnage ne sera pas représentatif, nous en sommes conscients. Il est dépendant des partenariats et des collaborations.

Outils de cueillette de données : les questionnaires et avis de personnes ressources

Nous documenterons le contexte : information sur les communautés participantes, leurs situations, les profils, le milieu scolaire.

Il y aura donc un questionnaire en ligne. Les thèmes abordés et la formulation des questions fera l'objet d'un travail en équipe. Certains critères en guideront l'élaboration :

Pour les enseignant.es et CP :

- interroger les enseignant.es et les CP sur leur pratique (enseignement et accompagnement);
- amener les enseignant.es et les CP à donner un avis par des réponses qualifiantes (échelle de Likert);
- amener les enseignant.es et les CP à rendre compte de leurs pratiques et des pratiques des enseignant.e.s qu'ils accompagnent;
- afin de s'assurer d'un taux de réponse satisfaisant, nous pourrions viser un temps de réponse entre 10 et 15 minutes (ce qui représente entre 30 et 50 questions fermées à choix de réponses);
- prévoir des questions communes à l'ensemble des questionnaires de la consultation; des questions communes aux questionnaires enseignant.e.s et conseillers.ères pédagogiques (études 1 et 2) et des questions spécifiques aux milieux autochtones.
- prévoir des espaces commentaires;

Pour les élèves :

- reprendre, sous forme de questionnaire en ligne, l'animation/consultation prévue avec les élèves (étude 3);
- prévoir des questions spécifiques aux milieux autochtones.

Le questionnaire sera déposé sur un site en ligne et ne pourra être rempli qu'une seule fois. Le questionnaire sera disponible pour une durée minimale de 2 semaines.

Lors de la journée de consultation d'experts (étude 5), des représentant.e.s des Premières nations et des groupes partenaires du MEES seront invité.e.s et consulté.e.s.

Recrutement des participant.e.s

L'invitation à participer à la consultation et à remplir le questionnaire pourrait être envoyée avec la collaboration des partenaires du MEES.

Analyse des données

L'analyse de donnée pourra être complétée à l'aide d'un logiciel d'analyse (SPSS ou autre) permettant la compilation. Les résultats préliminaires serviront à la suite des consultations, notamment auprès des expert.e.s.

Cinquième étude | Consultation d'expert.e.s (universitaires et personnes-ressources)

Résumé de l'étude

Sous forme de « journée de consultation », présentation des données préliminaires aux expert.e.s et collecte de leurs réactions et propositions d'interprétation. Ces propositions seront intégrées au rapport final sous forme de corrections ou de recommandations.

Choix des participant.e.s

Sur invitation, des expert.e.s et personnes-ressources seront invité.e.s à une journée de consultation. Il s'agira d'universitaires impliqué.e.s soit dans l'élaboration du programme en 2005-2008, soit dans la formation initiale des maîtres depuis, soit la formation continue du personnel scolaire. Ils appartiennent tant aux champs des sciences de l'éducation, de l'éthique, de la philosophie que des sciences des religions. Ils sont professeur.e.s, chargé.e.s d'enseignement ou chargé.e.s de cours.

S'ajouteront aux universitaires des personnes-ressources reconnues pour l'expertise et la connaissance du programme ECR qu'ils ont développée à un moment où l'autre de leur parcours : conseillers.ères pédagogiques, professionnels du MEES, membre d'associations d'enseignant.e.s, membres du CA de l'AQECR, personnes-clés de la société etc. Il est impératif que des partenaires autochtones soient présent (voire étude 4).

Démarche

Sur une journée (de 9h à 16h30), 3 temps seront organisés :

- 1) présentation des données préliminaires tirées des 3 études précédentes;
- 2) appropriation et discussion des données en sous-groupe;
- 3) formulation de remarques, commentaires et propositions de recommandations à intégrer au rapport final.

Une démarche détaillée devra être produite.

Résultats et rapport

Les résultats de cette consultation prendront deux formes : 1) des corrections, ajouts, précisions au rapport préliminaire en vue du rapport final; 2) des recommandations à ajouter au rapport final. Ces dernières seront retenues en regard du degré de consensus qu'elles suscitent.

Rapport final et validation

Une fois les quatre études complétées, un rapport final sera produit, dans la forme usuelle de tels rapports au MEES. Le plan pourrait être le suivant :

- 1) Contexte, intentions et objectifs de la consultation
- 2) Méthodologie

- 3) Synthèse des résultats et discussion des résultats
- 4) Propositions et recommandations

Une version courte du rapport sera également produite.

Avant son dépôt, le rapport sera validé auprès des autorités compétentes à la DFGJ du MEES. Ce rapport demeurera strictement confidentiel. Il est la propriété du MEES. Seule la direction de la DFGJ peut décider de le rendre public en tout ou en partie.

Forces, faiblesses et facteurs de risque

Le processus de consultation défini dans ce protocole présente des forces, des faiblesses et des facteurs de risque. En être conscient permet une meilleure planification, offre la possibilité de mettre en place des correctifs, invite à prévoir des alternatives.

Forces

- La méthode permettra d'obtenir à la fois des informations validées largement (questionnaires) et des informations qualitativement pertinentes.
- Ce faisant, il sera possible non seulement de décrire, mais d'expliquer la situation actuelle rapportée par les acteurs.trices des milieux scolaires.
- La démarche est relativement à faible coûts.
- La démarche est opérante.
- La démarche est raisonnée et scientifique, dans la mesure où l'on peut en rendre compte et l'expliquer.
- Les principaux types d'acteurs.trices sont consulté.e.s.
- La démarche permet d'atteindre les objectifs.
- La démarche tire profit des forces et expertises de chacun : le corps enseignant, les CP, les élèves, les expert.e.s.
- La démarche mobilise une équipe à taille humaine qui évite la lourdeur des gestions de projet à grande échelle.

Faiblesses

- La représentativité (statistique et théorique) est limitée. Davantage de cas à l'étude aurait permis d'avoir un portrait plus juste.
- La démarche ne comprend pas de temps d'observation des pratiques enseignantes. Les données relèvent donc, en partie à tout le moins, de la perception des répondant.e.s.
- Il s'agit d'une analyse de contenu et de thèmes. Il aurait été aussi intéressant de développer une interprétation des narrations en s'attardant aux récits des enseignant.e.s et à leur signification.
- Le contexte particulier de ECR limite la reproductibilité de la démarche à d'autres champs disciplinaires.

Facteurs de risque et difficultés

- Le temps est l'un des deux facteurs de risque les plus importants : il pourrait manquer et mettre en péril la validité de la consultation (collecte de données et analyse).

- Le second facteur de risque important tient à ce que cette consultation, particulièrement pour les études de cas, repose sur la collaboration du milieu scolaire : direction, enseignants.es, CP, élèves. Comment s'en assurer?
- Si cette collaboration est déterminante, la situation sanitaire et la pression que subit actuellement le réseau scolaire est extrêmement préoccupante. Sera-t-il possible de se présenter dans les écoles? D'organiser les rencontres?
- Comment assurer la libération des enseignant.e.s dans le contexte de pénurie des suppléant.e.s?
- Comment respecter les échantillonnages établis : comment recueillir l'avis des enseignants.es et élèves « moins intéressés » par ECR?

Planification détaillée : tâches et responsabilités

Légende : **Échéance critique** | **Date butoir**

Bloc 1 : questionnaires en ligne

Activités	Tâches	Tâches attribuées			Échéancier (date de fin)
		DFGJ	UL	Autre	
1. Questionnaires en ligne – enseignants.es Coordination : Équipe UL	1.1. Rédaction des questionnaires	✓	✓		22 octobre
	1.2. Validation des questionnaires	✓	✓		26 octobre
	1.3. Choix de la plate-forme en ligne		✓		23 octobre
	1.4. Mise en ligne des questionnaires		✓		30 octobre
	1.5. Recrutement des participant.es et invitations à remplir le questionnaire	✓			30 octobre
	1.6. Période de collecte				30 oct.- 20 nov.
	1.7. Compilation des données		✓		27 novembre
	1.8. Analyse des données		✓		27 novembre
	1.9. Formulation des constats pour étude 5 et rapport	✓	✓		4 décembre
2. Questionnaire en ligne – Conseillers.ères pédagogiques Coordination : Équipe UL	1.1. Rédaction du questionnaire	✓	✓		22 octobre
	1.2. Validation du questionnaire	✓	✓		26 octobre
	1.3. Mise en ligne du questionnaire		✓		30 octobre
	1.4. Recrutement des participant.es et invitations à remplir le questionnaire	✓			30 octobre
	1.5. Période de collecte				30 oct.- 20 nov.
	1.6. Compilation des données		✓		27 novembre
	1.7. Analyse des données		✓		27 novembre
	1.8. Formulation des constats pour étude 5 et rapport	✓	✓		4 décembre
3. Questionnaire en ligne – consultation autochtone (étude 4)	1.9. Rédaction du questionnaire enseignant.es et CP	✓	✓		2 novembre
	1.10. Rédaction du questionnaire élèves	✓	✓		2 novembre
	1.11. Validation du questionnaire	✓	✓		4 novembre
	1.12. Mise en ligne du questionnaire		✓		9 novembre

Coordination : Équipe UL	1.13. Recrutement des participant.es et invitations à remplir le questionnaire	✓			30 octobre
	1.14. Période de collecte				9 - 25 nov.
	1.15. Compilation des données		✓		30 novembre
	1.16. Analyse des données		✓		30 novembre
	1.17. Formulation des constats pour étude 5 et rapport	✓	✓		4 décembre

Bloc 2 : études de cas

Activités	Tâches	Tâches attribuées			Échéancier (date de fin)
		DFGJ	UL	Autre	
4. Étude de cas dans 4 écoles primaires et 4 écoles secondaires	4.1. Définir la « mécanique » de libération et autorisations	✓			23 octobre
	4.2. Choix des écoles, prises de contact et entente de collaboration	✓	✓		30 octobre
	4.3. Organisation logistique et administrative des entretiens : horaire, déplacement, libération des enseignants-répondants, etc.	✓			23 octobre
	4.4. Rédiger le canevas d'entretien pour les focus groupes d'enseignant.es	✓	✓		28 octobre
Coordination du volet terrain : DFGJ	4.5. Validation du canevas et test	✓	✓		30 octobre
	4.6. Documentation du contexte pour chacune des écoles		✓		20 novembre
	4.7. Préparation de l'animation des groupes focus	✓	✓		6 novembre
Coordination de l'analyse: Équipe UL	4.8. Préparation de l'animation/consultation des élèves : questionnaire en ligne, planification de l'animation de la discussion	✓		RÉCIT	28 octobre
	4.9. Validation de l'animation/consultation	✓	✓		30 octobre
	4.10. Animation des focus groupes d'enseignant.es	✓		RÉCIT	Semaine du 16 au 20 novembre
	4.11. Animation de la consultation des élèves	✓		RÉCIT	20 novembre
	4.12. Retranscription des entretiens des enseignant.es			MEES ou externe	16 au 23 novembre
	4.13. Codification (enseignant.es et élèves)		✓		23 au 26 novembre
	4.14. Analyse des résultats		✓		26 au 30 novembre
4.15. Triangulation des trois analyses		✓		30 nov. au 3 déc.	
	4.16. Formulation des constats pour étude 5 et rapport	✓	✓		4 décembre

Bloc 3 : consultations d'experts

Activités	Tâches	Tâches attribuées			Échéancier (date de fin)
		DFGJ	UL	Autre	
5. Consultation d'experts (universitaires et personnes-ressources) Coordination : DFGJ	4.1 Choix des experts	✓	✓		6 novembre
	4.2 Organisation logistique de la journée de consultation (date, lieu, réservation de salles, etc.)	✓			13 novembre
	4.3. Construire le déroulement de la journée et le processus de consultation	✓	✓		
	4.3 Invitation des experts	✓			30 octobre
	4.4 Préparation de la présentation des résultats préliminaire de la consultation		✓		8 décembre
	4.5 Préparation de l'animation de la journée de consultation	✓	✓		4 décembre
	4.6 Animation de la journée de consultation	✓			11 décembre
	4.7 Analyse des corrections suggérées et des propositions des experts		✓		15 décembre
	4.8 Correction et bonification du rapport		✓		18 décembre

Bloc 4 : rapport final

Activités	Tâches	Tâches attribuées			Échéancier (date de fin)
		DFGJ	UL	Autre	
6. Rapport final Coordination : DFGJ	5.1 Rédaction du rapport final		✓		Du 8 au 18 déc.
	5.2 Validation du rapport final et corrections	✓	✓		21 décembre
	5.3 Rédaction d'une version courte du rapport final		✓		22 décembre

Conclusion

La fonction d'un protocole comme celui-ci est de préciser la démarche, de dégager les tâches et d'en prévoir les défis et difficultés. Est-il nécessaire de rappeler que ce protocole est au service des objectifs de la consultation et, ce faisant, *devra* être modifié selon les besoins, la réalité, les contingences tout au long du processus.

L'importante opération qui est l'objet de ce protocole demeure risquée en raison de l'échéancier serré qui s'impose à l'équipe et de la complexité de la démarche dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons. Voilà pourquoi il est déterminant de la planifier soigneusement.

Bibliographie provisoire

Présentation du programme

Commission des programmes d'études. (2003). *Citoyenneté, éducation à la citoyenneté et programmes d'études*.

<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs52792#:~:text=Le%20programme%20d'%C3%A9ducation%20%C3%A0,communaut%C3%A9%20locale%2C%20nationale%20et%20mondiale>

Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle. (1996). *L'éducation: un trésor est caché dedans*. Éditions UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000115930>

Conseil supérieur de l'éducation. (2021). *La révision du programme Éthique et culture religieuse : vers une transition réussie*. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/01/50-0539-AV-Revision-Ethique-et-culture-religieuse.pdf>

Dufour, E. (2019). La sécurisation culturelle des étudiants autochtones. Une avenue prometteuse pour l'ensemble de la communauté collégiale. *Pédagogie collégiale*, 32(3), 14-21.

Duval, M. (2008). L'action collective pensée par Hannah Arendt : comprendre l'agir ensemble pour le favoriser. *Service Social*, 54(1), 83–96. <https://doi.org/10.7202/018345ar>

Fall, K. (2015). De quoi l'expression « le vivre-ensemble » est-il le nom? Cartographie d'une notion. Dans F. Saillant (dir.), *Pluralité et vivre-ensemble* (pp. 21–36). Les Presses de l'Université Laval.

Jeffrey, D., et Hirsch, S. (dir.). (2020). *Le programme éthique et culture religieuse*. Presses de l'Université Laval.

Jullien, F. (2011). *L'écart et l'entre. Ou comment penser l'altérité*. Fondation Maison des sciences de l'homme.

Morin-Holland, A. D. (2019). *La sécurisation Culturelle, un concept à préconiser pour la profession du travail social auprès des personnes autochtones : de la théorie à la pratique* [mémoire de maîtrise Université d'Ottawa]. Inédit .

Páez, M. et Albert, L. R. (2012). Cultural Consciousness. Dans J. A. Banks (dir.), *Encyclopedia of Diversity in Education* (p. 509-510). Sage.

Saillant, F. (2015). Pluralité et vivre ensemble : paradoxes et possibilités. Dans A. Saillant (dir.), *Pluralité et vivre ensemble* (1–20). Les Presses de l'Université Laval.

[https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/14203/1/pluralite et vivre ensemble.pdf](https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/14203/1/pluralite_et_vivre_ensemble.pdf)

Scott, C.L. (2015). Les Apprentissages de Demain 2 : Quel type d'apprentissage pour le XXIe siècle ? *Recherche et prospective en éducation*, (14)

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000242996_fre.locale=fr

UNESCO. (2007). *La philosophie, une école de la liberté*. Éditions UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000153601>

UNESCO. (2011). *L'enseignement de la philosophie en Europe et Amérique du Nord*. Éditions UNESCO.

Compétences *Réfléchir à des questions philosophiques et Pratiquer le dialogue*

Brénifier, O. (2007). *La pratique de la philosophie à l'école primaire*. Éditions Alcofribas Nasier.

Daniel, M.-F., et Gagnon, M. (2011). Developmental Process of Dialogical Critical Thinking in Groups of Pupils Aged 4 to 12 Years. *Creative Education*, 02(05), 418–428. <https://doi.org/10.4236/ce.2011.25061>

Gagnon, M. (2016). Pensée critique et respect des convictions: quelles tensions pour l'Éthique et culture religieuse ? *Religions et société*, (2), 103–118.

http://religionskunde.ch/images/Ausgaben_ZFRK/Rubriken/2016_02_Gagnon-ZFRK_2-2016.pdf

Gagnon, M. (2015). Rapports aux savoirs et pratiques critiques en communauté de recherche philosophique : quels enjeux pour les élèves et les enseignants? *Éducation et socialisation*, (39).

<https://doi.org/10.4000/edso.1418>

Houdé, O. (2011). *La psychologie de l'enfant* (5e éd.). Presses universitaires de France.

Lipman, M. (2011). *À l'école de la pensée* (traduit par N. Decostre; 3^e éd.). De Boeck.

Martens, E. (2005, juillet). Allemagne : Le Petit Prince ou « qu'est-ce que l'autorité ? ». *Diotime*, (26).

[http://www.educ-](http://www.educ-revues.fr/DIOTIME/AffichageDocument.aspx?iddoc=32697#:~:text=Les%20C3%A9%20ont%20constat%20que,(par%20exemple%20en%20d%C3%A9mocratie).ettext=Finaleme%20Ies%20C3%A9%20ont%20trouv%C3%A9,est%20%22%20autoritaire%20et%20ridicule%20%22.)

[revues.fr/DIOTIME/AffichageDocument.aspx?iddoc=32697#:~:text=Les%20C3%A9%20ont%20constat%20que,\(par%20exemple%20en%20d%C3%A9mocratie\).ettext=Finaleme%20Ies%20C3%A9%20ont%20trouv%C3%A9,est%20%22%20autoritaire%20et%20ridicule%20%22.](http://www.educ-revues.fr/DIOTIME/AffichageDocument.aspx?iddoc=32697#:~:text=Les%20C3%A9%20ont%20constat%20que,(par%20exemple%20en%20d%C3%A9mocratie).ettext=Finaleme%20Ies%20C3%A9%20ont%20trouv%C3%A9,est%20%22%20autoritaire%20et%20ridicule%20%22.)

Martens, E. (2006, juillet). Allemagne : philosopher pas à pas avec des enfants et des jeunes. *Diotime*, (30). <http://www.educ-revues.fr/Diotime/AffichageDocument.aspx?iddoc=32774>

Sasseville, M., et Gagnon, M. (2008). Quand l'école prépare à la vie : le cas des habiletés et attitudes critiques pratiquées en communauté de recherche philosophique avec des adolescents. *Childhood et Philosophy*, 4(8), 41–58. <https://www.redalyc.org/pdf/5120/512051709003.pdf>

Sasseville, M., et Gagnon, M. (2008). *Penser ensemble à l'école*. Presses de l'Université Laval.

Sasseville, M. (dir.). (2009). *La pratique de la philosophie avec les enfants* (3^e éd.). Presses de l'Université Laval.

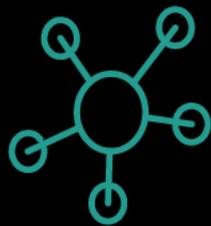
Tozzi, M. (1996). *Penser par soi-même*, Éditions Chronique Sociale.

Tozzi, M. (2008, mars). *De quelques modèles didactiques de l'apprentissage du philosophe avec les enfants*. Philotozzi. <https://www.philotozzi.com/2008/03/de-quelques-modles-didactiques-de-lapprentissage-du-philosophe-avec-les-enfants/>

Tozzi, M. (2012). Une approche par compétences en philosophie ? *Rue Descartes*, 73(1), 22–51. <https://doi.org/10.3917/rdes.073.0022>

Yergeau, S. (2018). *Bien penser grâce à la communauté de recherche philosophique* [mémoire de maîtrise, Université Laval]. CorpusUL.

<https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/31453/1/34555.pdf>



Éthique et culture religieuse (ECR)

Révision du programme d'études

Primaire et secondaire

Printemps 2021

Rencontre du comité CSÉ – RÉCIT

Direction de la formation générale des jeunes (DFGJ)

Ministère de l'Éducation (MEQ)

Québec 

Horaire de la journée

Avant-midi

1. Accueil (8 h 30)
 - a. Présentation de l'équipe ministérielle
 - b. Présentation des membres du comité
 - c. Mandat du comité et échéancier des rencontres

2. Mise en contexte (9 h 15)
 - a. Objectifs de la première rencontre
 - b. Caractéristiques d'un programme d'études
 - c. Étapes réalisées (2020-2021)
 - d. Consultation et validation des travaux en cours
 - e. Orientations ministérielles
 - f. Axe organisateur du programme révisé

PAUSE (10 h 15 – 10 h 30)

3. Lecture du programme provisoire (10 h 45)
 - a. Intentions de lecture

DÎNER (12 h – 13 h)

Horaire de la journée

Après-midi

DÎNER (12 h – 13 h)

4. Échanges (13 h)
 - a. Atelier 1

PAUSE (14 h 30 – 14 h 45)

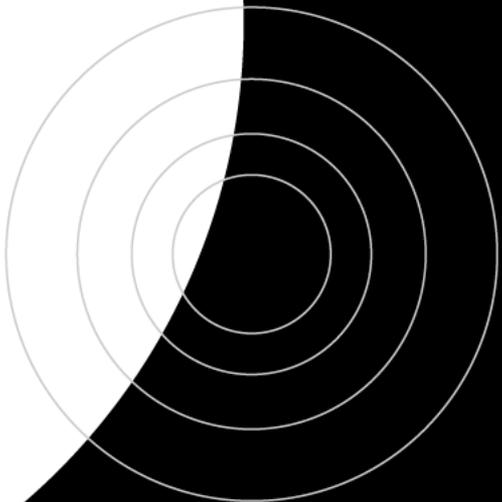
- d. Atelier 2

5. Mot de la fin (16 h 15)

A decorative graphic on the left side of the slide. It features a large white circle that overlaps a smaller, semi-transparent grey circle. Inside the grey circle is a teal number '1'. The background is black.

1

Accueil

A decorative graphic on the right side of the slide. It consists of several concentric white circles of varying diameters, centered on the right edge of the white circle. The background is black.

Équipe ministérielle

**Karine
BEAULIEU**

Enseignante d'ECR au
secondaire

En prêt de service au
MEQ DFGJ

**Laurence
LAMONTAGNE**

Enseignante d'ECR au
secondaire

En prêt de service au
MEQ DFGJ

**Mathieu
LIZOTTE**

Enseignant d'ECR au
secondaire

En prêt de service au
MEQ DFGJ

**Vincent
LOMBARD**

Enseignant au
primaire

En prêt de service au
MEQ DFGJ

**Simon Mathias
POULIN**

Enseignant d'ECR au
secondaire

En prêt de service au
MEQ Direction de l'évaluation
des apprentissages (DEA)

**Marie-Noëlle
CORRIVEAU-TENDLAND**

Responsable de programmes d'études

Direction de la formation générale des jeunes (DFGJ) MEQ



Membres du comité

Nom

Établissement et fonction

- Quelles sont vos motivations à vous joindre à ce comité?
- Quelles sont vos attentes par rapport à cette rencontre?



Mandat

Donner des avis **détaillés** sur le programme provisoire.

- Cohérence entre le programme à venir et l'ensemble du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ).
- Pérennité des choix effectués pour le programme.
- Arrimage avec l'enseignement supérieur, la recherche et la formation continue.

Échéancier des rencontres

2020-2021

1 rencontre



1 journée

2021-2022

1 ou 2
rencontres



Demi-journées

2022-2023

1 ou 2
rencontres



Demi-journées

A large white circle is centered on a black background. To its left, there are several overlapping circles of varying shades of gray and white. To its right, there are several concentric white circles of varying diameters.

2

Mise en contexte

Objectifs de la première rencontre

- Contexte
- Programme provisoire
- Échanges d'idées

Un programme d'études

S'inscrit dans le temps

1

Un programme d'études

1

S'inscrit dans le temps

2

S'inscrit dans un système

Un programme d'études

1

S'inscrit dans le temps

2

S'inscrit dans un système

3

S'inscrit dans des courants de pensée

Un programme d'études

1

S'inscrit dans le temps

2

S'inscrit dans un système

3

S'inscrit dans des courants de pensée

4

Est une transposition des pratiques sociales de référence

Un programme d'études

1

S'inscrit dans le temps

2

S'inscrit dans un système

3

S'inscrit dans des courants de pensée

4

Est une transposition des pratiques sociales de référence

5

Est conçu en fonction de destinataires multiples

Les étapes réalisées (2020-2021)

Consultation publique



- En ligne
- > 28 000 répondants
- 8 thèmes

Consultations particulières



- Mémoires (> 120)
- Forums des partenaires (> 20)
- Autochtones

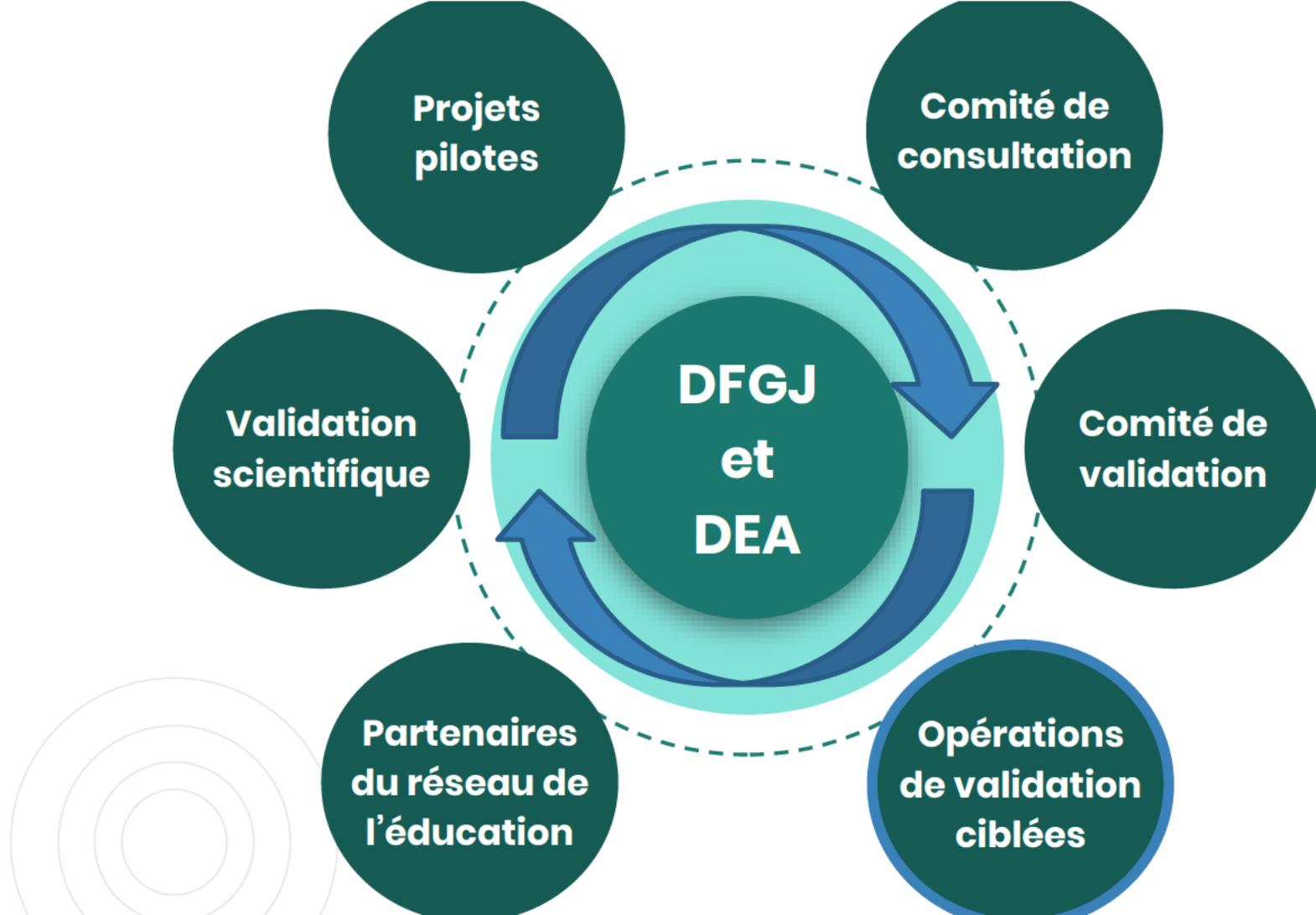
Bilan du programme



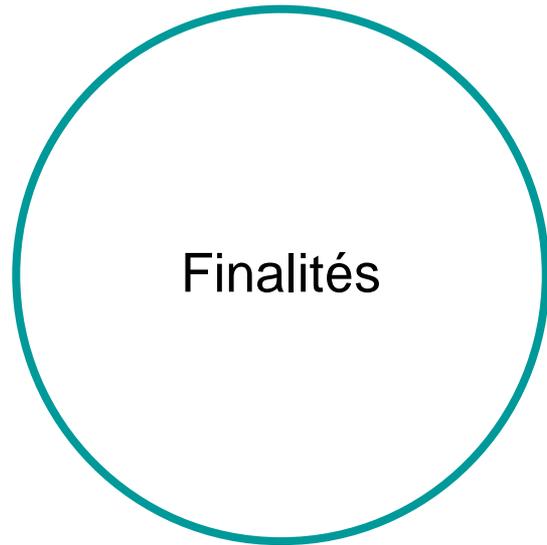
- 4 études
- 3 sujets



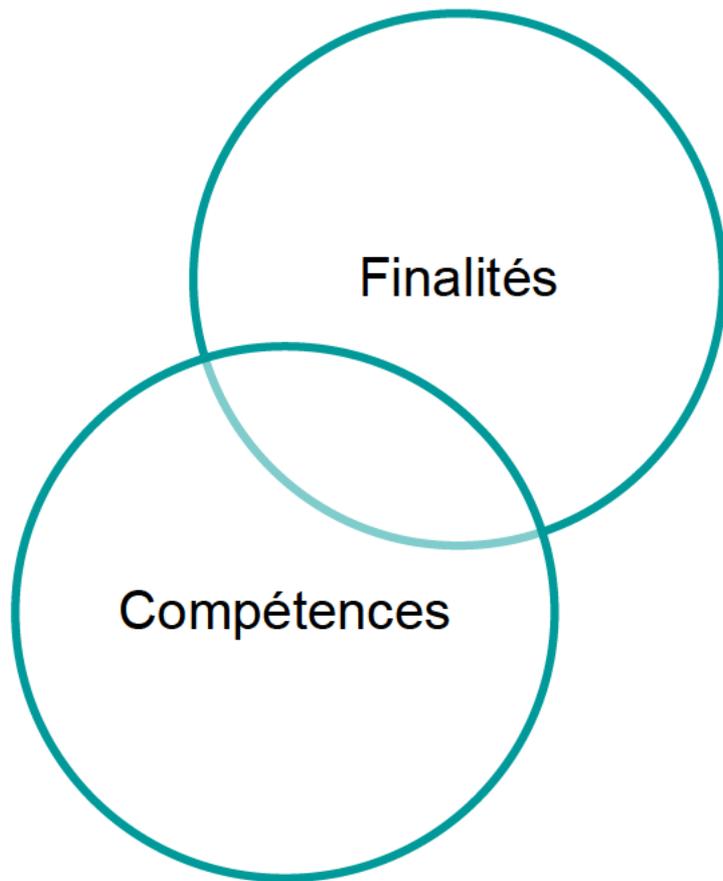
**Consultation et
validation des travaux
en cours**



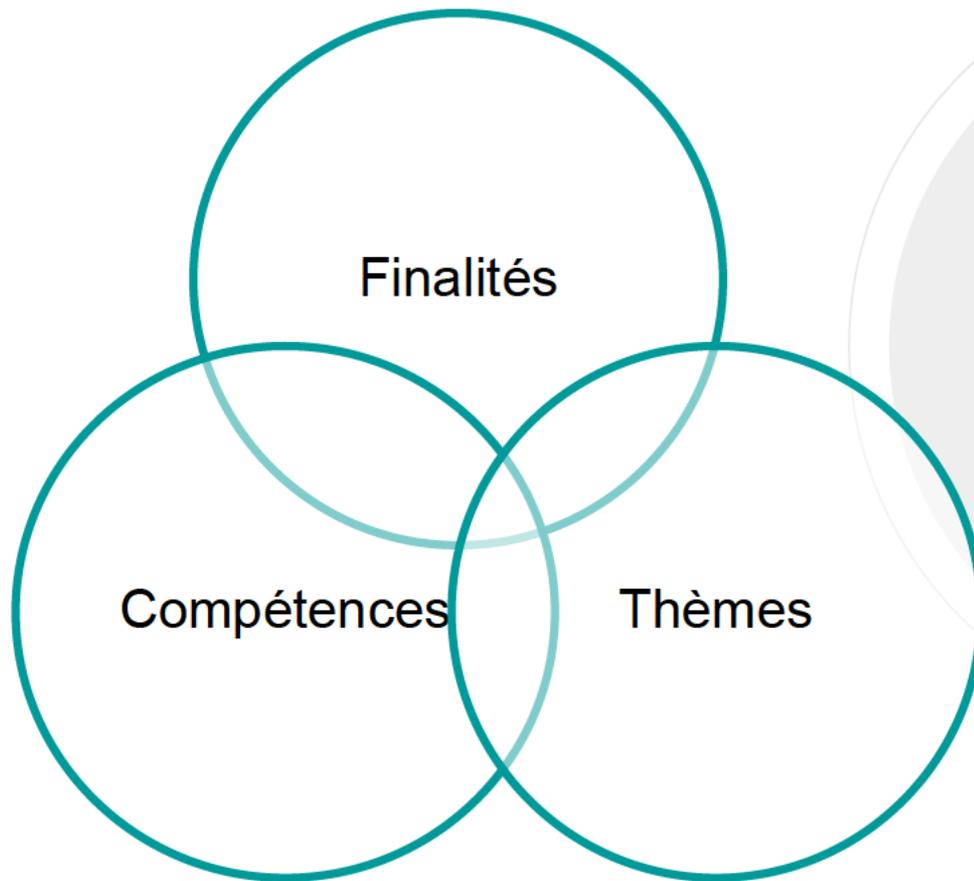
Orientations ministérielles



Orientations ministérielles



Orientations ministérielles



Axe organisateur du programme révisé



Axe organisateur du programme révisé



→ Un fil conducteur pour une diversité de thèmes

Axe organisateur du programme révisé



- Un fil conducteur pour une diversité de thèmes
- Une façon d'élargir le champ des possibles de la formation d'une pensée critique et créatrice

Axe organisateur du programme révisé



- Un fil conducteur pour une diversité de thèmes
- Une façon d'élargir le champ des possibles de la formation d'une pensée critique et créatrice
- Une discipline déjà sous-jacente au programme de 2008

Axe organisateur du programme révisé



- Un fil conducteur pour une diversité de thèmes
- Une façon d'élargir le champ des possibles de la formation d'une pensée critique et créatrice
- Une discipline déjà sous-jacente au programme de 2008
- Une compétence soutenue par l'UNESCO et plus de 84 pays



Questions ?

15
minutes

Pause





3

Lecture du programme provisoire

Intentions de lecture

Présentation du programme



- Contexte
- Visées
- Liens entre compétences et visées

Présentation de la compétence 1 (C1)



- Libellé et sens de la compétence
- Composantes
- Manifestations

Présentation de la compétence 2 (C2)



- Libellé et sens de la compétence
- Composantes
- Manifestations

1

heure

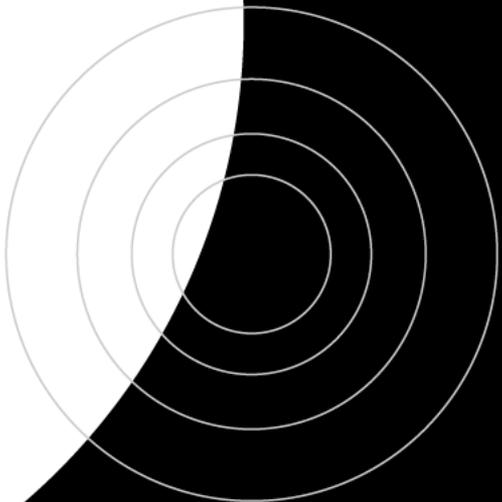
Dîner



A decorative graphic on the left side of the slide. It features a large, semi-transparent grey circle containing the number '4' in a bold, teal font. This circle overlaps with a larger, white circle that dominates the center of the slide. The background is black.

4

Échanges

A decorative graphic on the right side of the slide. It consists of several concentric, thin white circles of varying diameters, creating a ripple effect. These circles overlap with the large white circle in the center of the slide.

Échanges

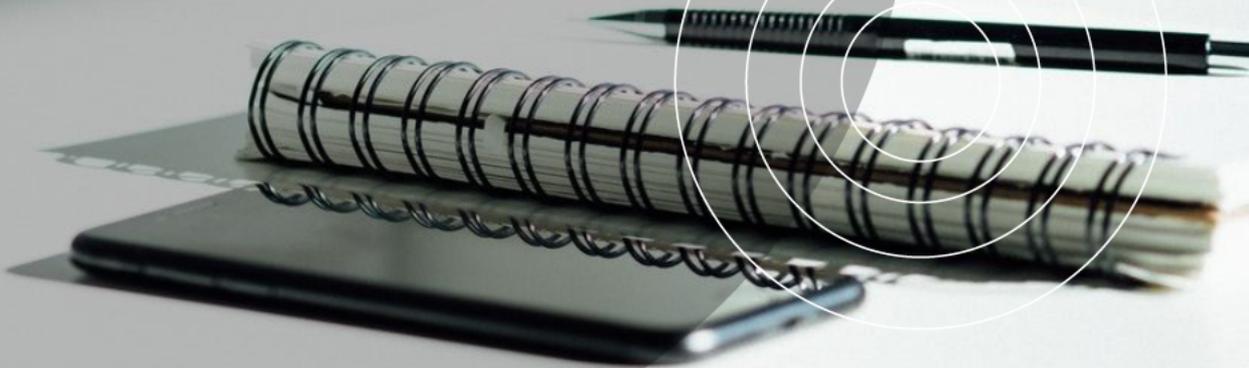
Atelier 1

Les compétences

- Réfléchir à des questions philosophiques
- Pratiquer le dialogue

15
minutes

Pause



Atelier 2

Quels enjeux pour cette proposition?

A large white circle is centered on a black background. To its left, there are several overlapping circles of varying shades of gray, with a large teal number '5' in the center of the most prominent one. To the right of the white circle, there are several concentric white circles of decreasing size, creating a ripple effect.

5

Mot de la fin



**Formulaire
d'appréciation
de la journée**



**S'inscrire à la
liste de
diffusion**

Mention de source

- Gabarit PowerPoint libre de droits par [SlidesCarnival](#)

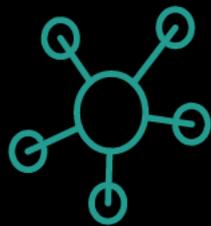




Merci!

Pour nous joindre :

FGJ-ECR@education.gouv.qc.ca



ÉCR

Révision du programme d'études Primaire – Secondaire

Automne – 2020

Séance d'information

Direction de la formation générale des jeunes

Ministère de l'Éducation du Québec

Québec 

Plan de la rencontre

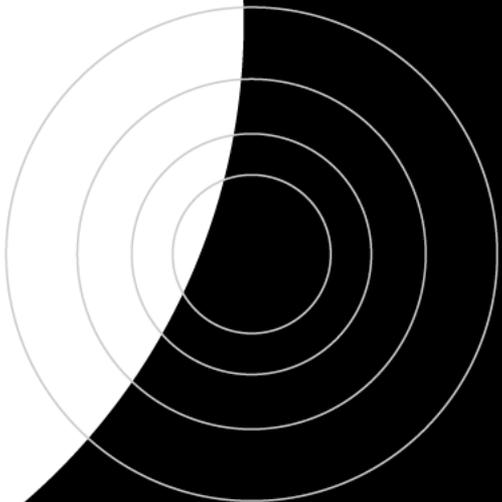
Le point sur la révision du programme d'études ÉCR – Automne 2020

1. Présentation de l'équipe
2. Objectifs de la session d'information
3. Dispositions réglementaires
4. Contexte de l'annonce des travaux
5. Consultations: publique, particulières et bilan
6. Processus de révision du programme d'études
7. Organisation des projets pilotes
8. Échéancier de réalisation
9. Période de questions

A decorative graphic on the left side of the slide. It features a large white circle that overlaps a smaller, semi-transparent grey circle. Inside the grey circle is a teal number '1'. The background is black.

1

L'équipe

A decorative graphic on the right side of the slide. It consists of several concentric white circles of varying diameters, centered on the right edge of the white circle. The background is black.

Nous

Karine BEAULIEU

Enseignante d'ÉCR au
secondaire

En prêt de services au
MEQ

Laurence LAMONTAGNE

Enseignante d'ÉCR au
secondaire

En prêt de services au
MEQ

Vincent LOMBARD

Enseignant au
primaire

En prêt de services au
MEQ

Marie-Noëlle CORRIVEAU-TENDLAND

Responsable de programmes d'études

Direction de la formation générale des jeunes (DFGJ) MEQ



Le B-A-BA de Zoom

Des questions?

Levez la **main!**
Utilisez le **clavardage!**
Écrivez-nous un **courriel!**





2

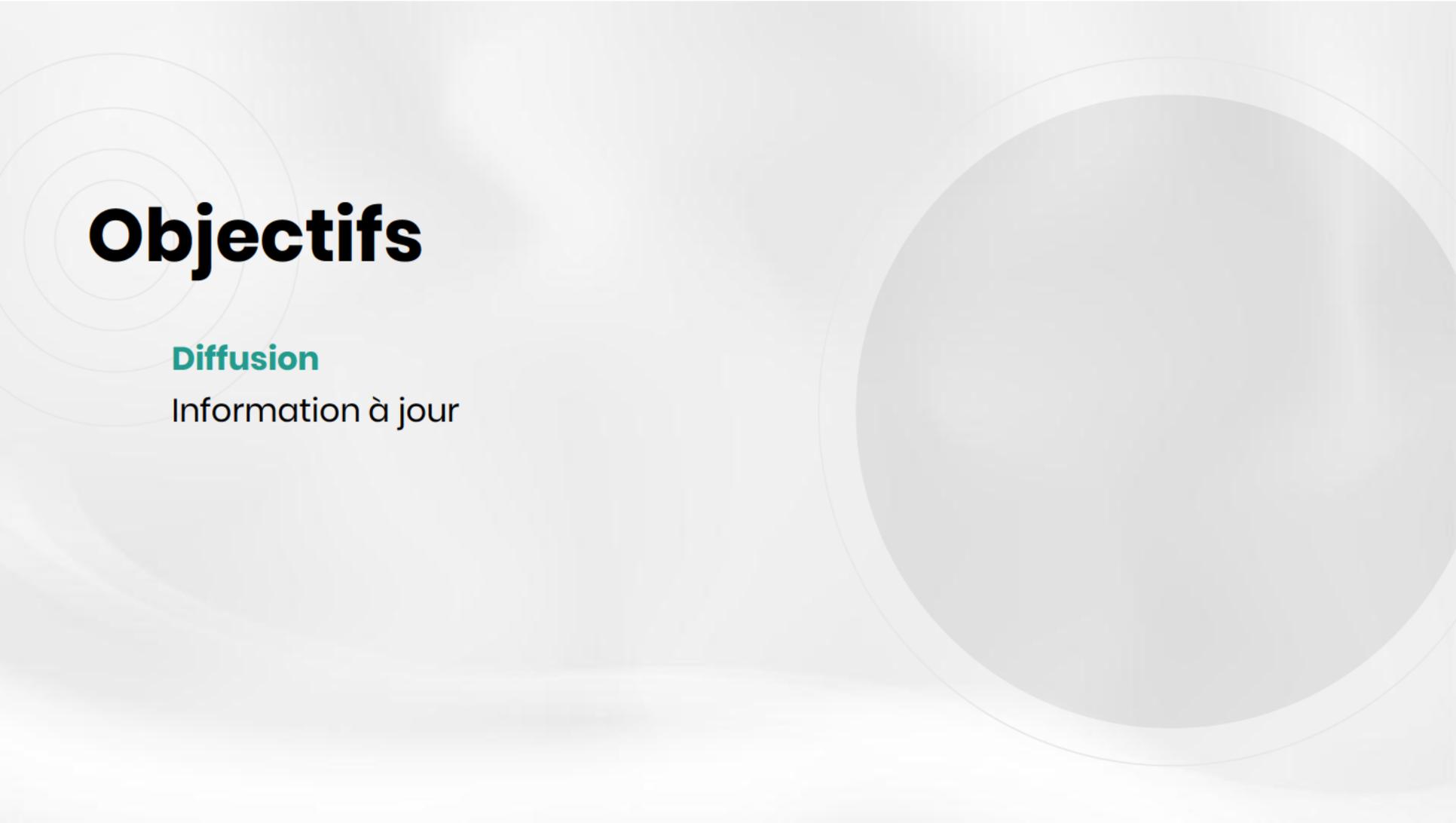
Objectifs de la rencontre

La séance ne sera pas :

- Un moment pour réécrire le programme,
- Une occasion d'en apprendre sur le contenu du programme à venir...

La séance sera plutôt :

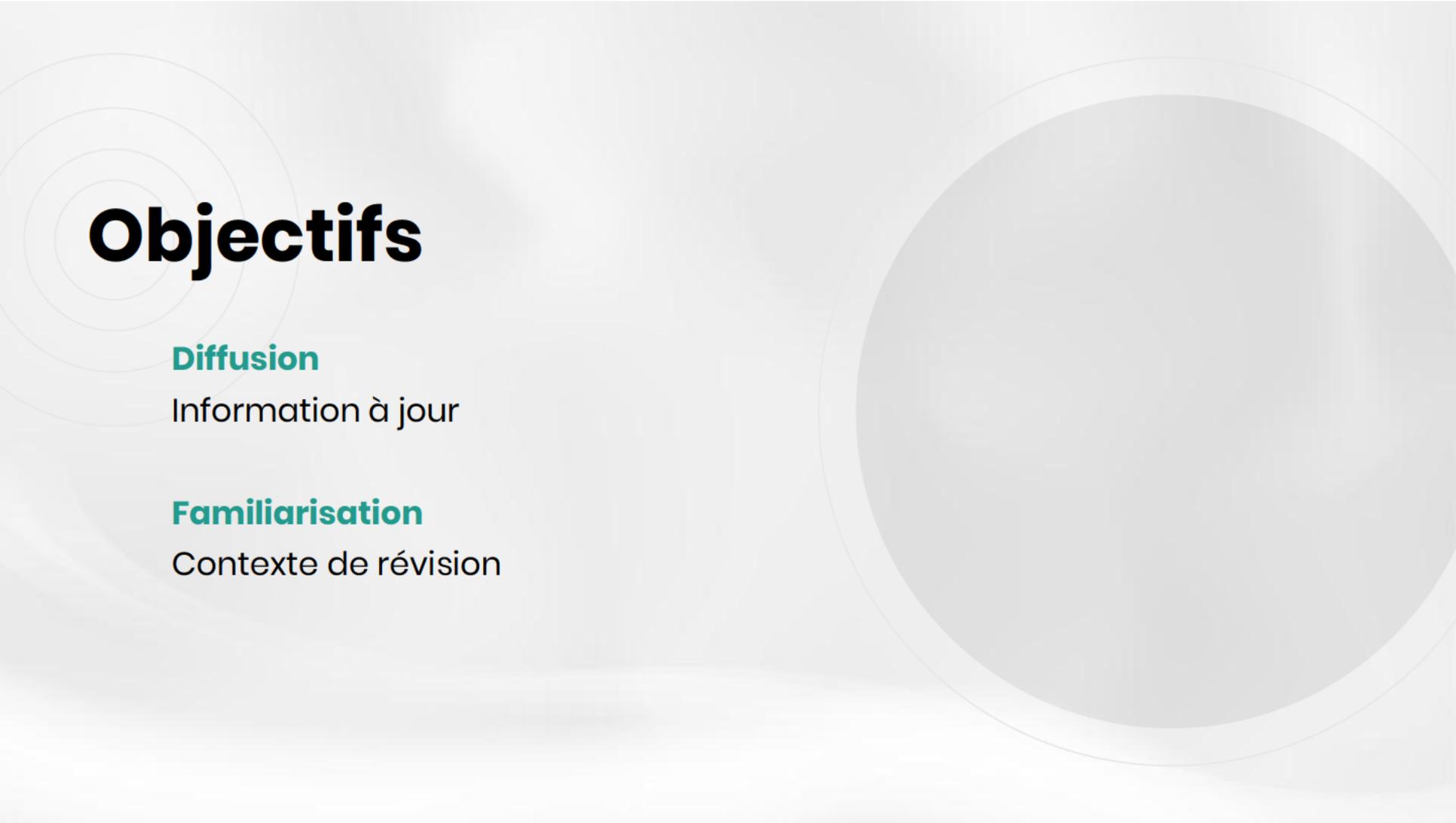
- L'occasion de parfaire sa **compréhension** du processus de révision du programme,
- Une présentation des **étapes à venir**, dans lesquelles le réseau sera appelé à **contribuer** aux travaux,
- L'occasion de voir **vos questions** répondues.



Objectifs

Diffusion

Information à jour



Objectifs

Diffusion

Information à jour

Familiarisation

Contexte de révision

Objectifs

Diffusion

Information à jour

Familiarisation

Contexte de révision

Informer

Étapes
du chantier

Objectifs

Diffusion

Information à jour

Familiarisation

Contexte de révision

Informer

Étapes
du chantier

Organisation
Projets pilotes



3

Dispositions réglementaires



Le ministre établit, [...] à l'enseignement primaire et secondaire, les programmes d'études dans **les matières obligatoires** [...].

Ces programmes comprennent **des objectifs et un contenu obligatoires** et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services.

Le Régime pédagogique, art. 22-23

Enseignement primaire

- ÉCR fait partie des matières obligatoires
- 7 h ou 11 h de temps non réparti partagé avec :
 - Langue seconde
 - Arts
 - Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté
 - Science et technologie

Enseignement secondaire 1^{er} cycle

- ÉCR fait partie des matières obligatoires
- 100 h pour le cycle

Enseignement secondaire 2^e cycle

- ÉCR fait partie des matières obligatoires
- 100 h en 4^e secondaire
- 50 h en 5^e secondaire



4

Contexte de l'annonce des travaux

Messages contradictoires

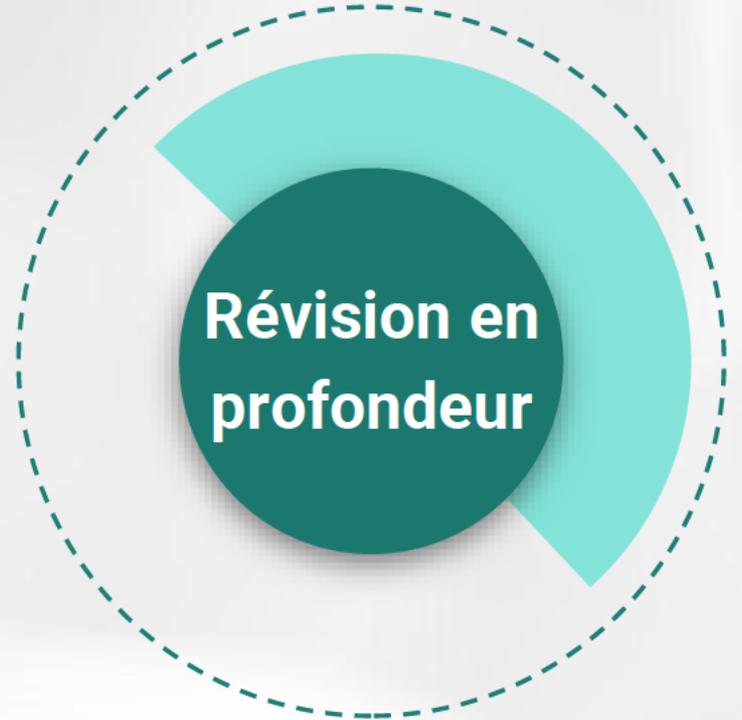
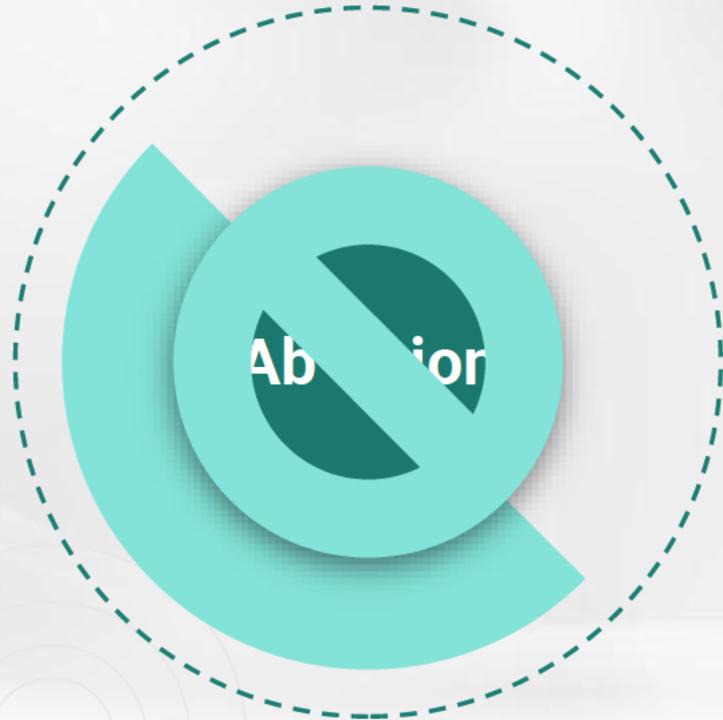
A circular diagram with a dark teal center containing the word 'Abolition' in white. This center is surrounded by a light teal ring, which is itself enclosed by a dashed teal circle. In the bottom-left corner of the slide, there are faint, overlapping concentric circles.

Abolition

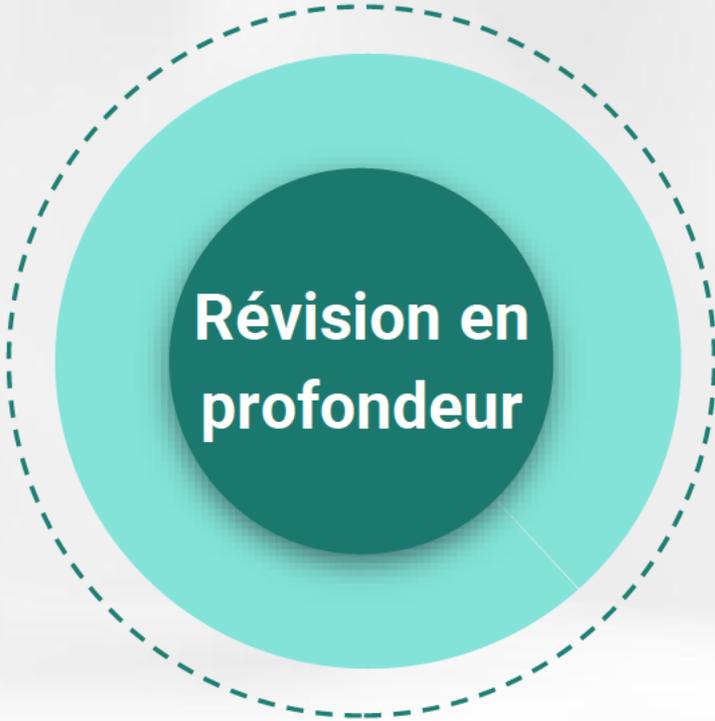
A circular diagram with a dark teal center containing the text 'Révision en profondeur' in white. This center is surrounded by a light teal ring, which is itself enclosed by a dashed teal circle.

**Révision en
profondeur**

Messages contradictoires



Message clair et unique



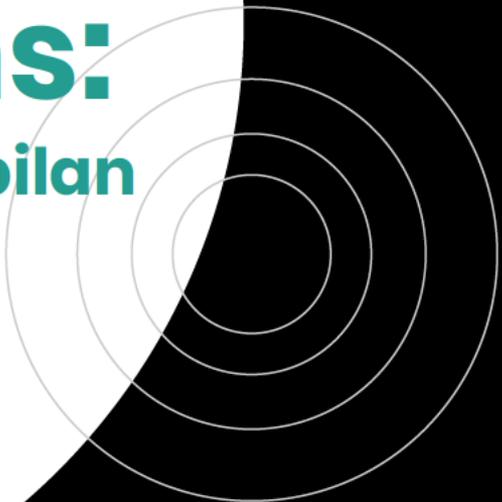
**Révision en
profondeur**



5

Consultations:

publique – particulières – bilan



Consultations

Publique



- En ligne
- 8 thèmes
- > 28 000 répondants

Particulières

Bilan

Consultations

Publique



- En ligne
- > 28 000 répondants
- 8 thèmes

Particulières



- Mémoires
- Forums des partenaires
- Autochtones

Bilan

Consultations

Publique



- En ligne
- > 28 000 répondants
- 8 thèmes

Particulières



- Forums des partenaires
- Autochtones

Bilan



- À venir

The image features a large white circle on a black background. To the left of the white circle, there is a stack of three overlapping circles in shades of gray, with a large teal number '6' centered in the top-most circle. To the right of the white circle, there are several concentric white circles of varying sizes, partially overlapping the white circle's edge.

6

Processus de révision du programme d'études

Un programme d'études:

1

S'inscrit dans le temps

Un programme d'études:

1

S'inscrit dans le temps

2

S'inscrit dans un système

Un programme d'études:

1

S'inscrit dans le temps

2

S'inscrit dans un système

3

S'inscrit dans des courants de pensée

Un programme d'études:

1

S'inscrit dans le temps

2

S'inscrit dans un système

3

S'inscrit dans des courants de pensée

4

Est une transposition des pratiques sociales de référence

Un programme d'études:

1

S'inscrit dans le temps

2

S'inscrit dans un système

3

S'inscrit dans des courants de pensée

4

Est une transposition des pratiques sociales de référence

5

Est conçu en fonction de destinataires multiples



**DFGJ
et
DÉA**

**DFGJ
et
DÉA**

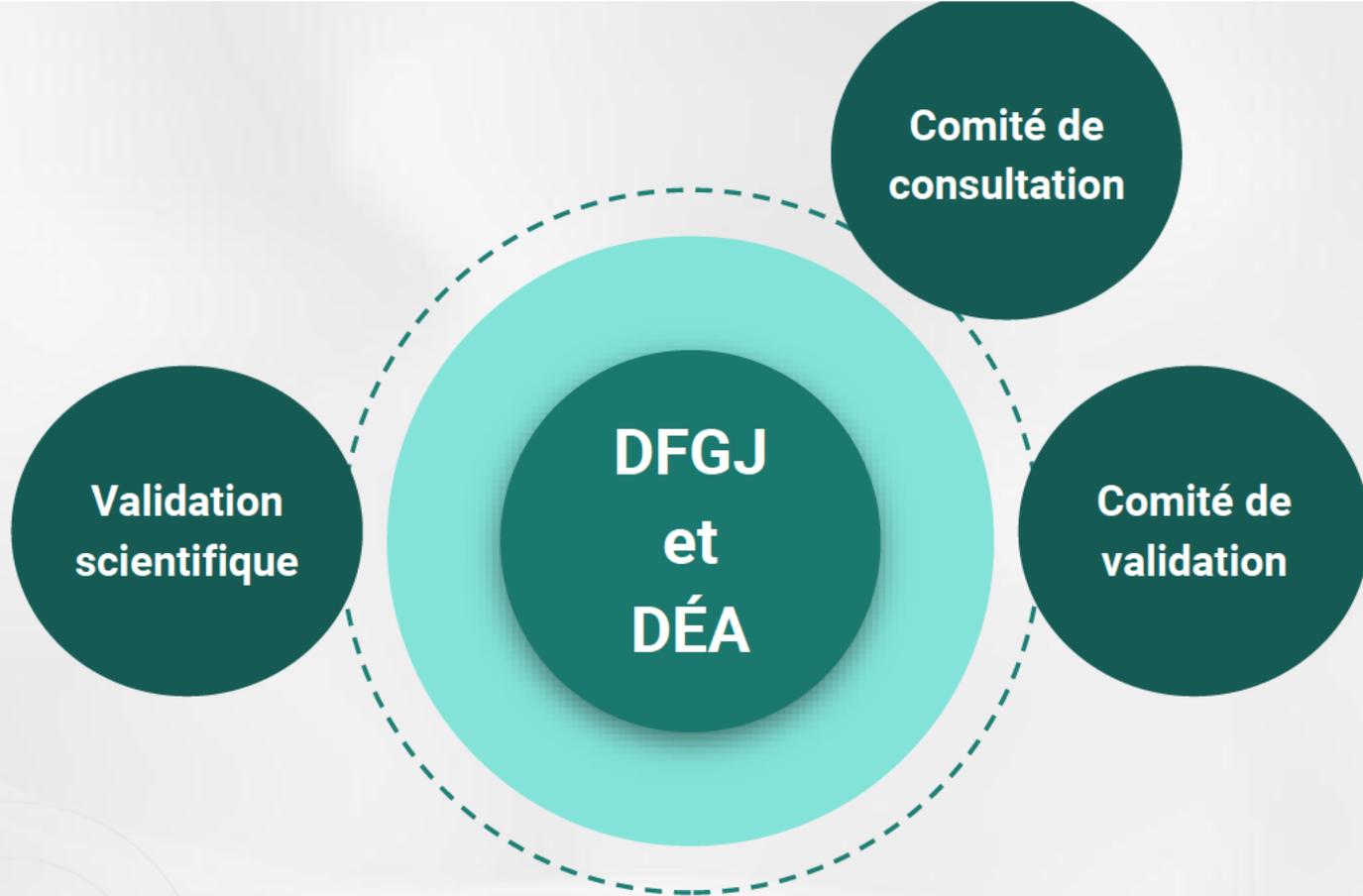
**Comité de
validation**

The diagram features a central dark teal circle containing the text "DFGJ et DÉA". This central circle is surrounded by a light teal ring, which is in turn enclosed by a dashed teal circle. To the upper right of the central structure is a dark teal circle labeled "Comité de consultation". To the lower right is another dark teal circle labeled "Comité de validation". In the bottom left corner, there are faint, light gray concentric circles.

**DFGJ
et
DÉA**

**Comité de
consultation**

**Comité de
validation**

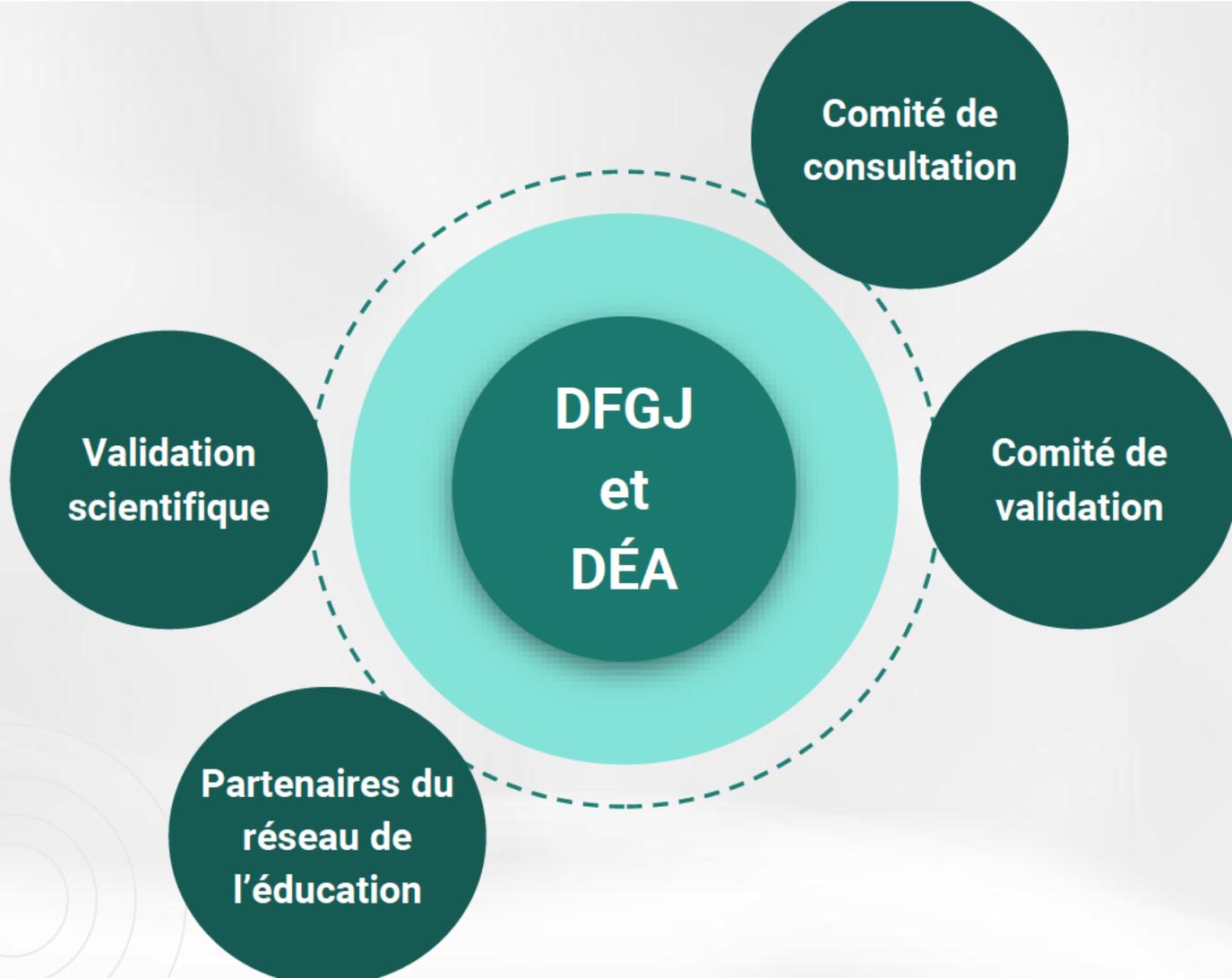


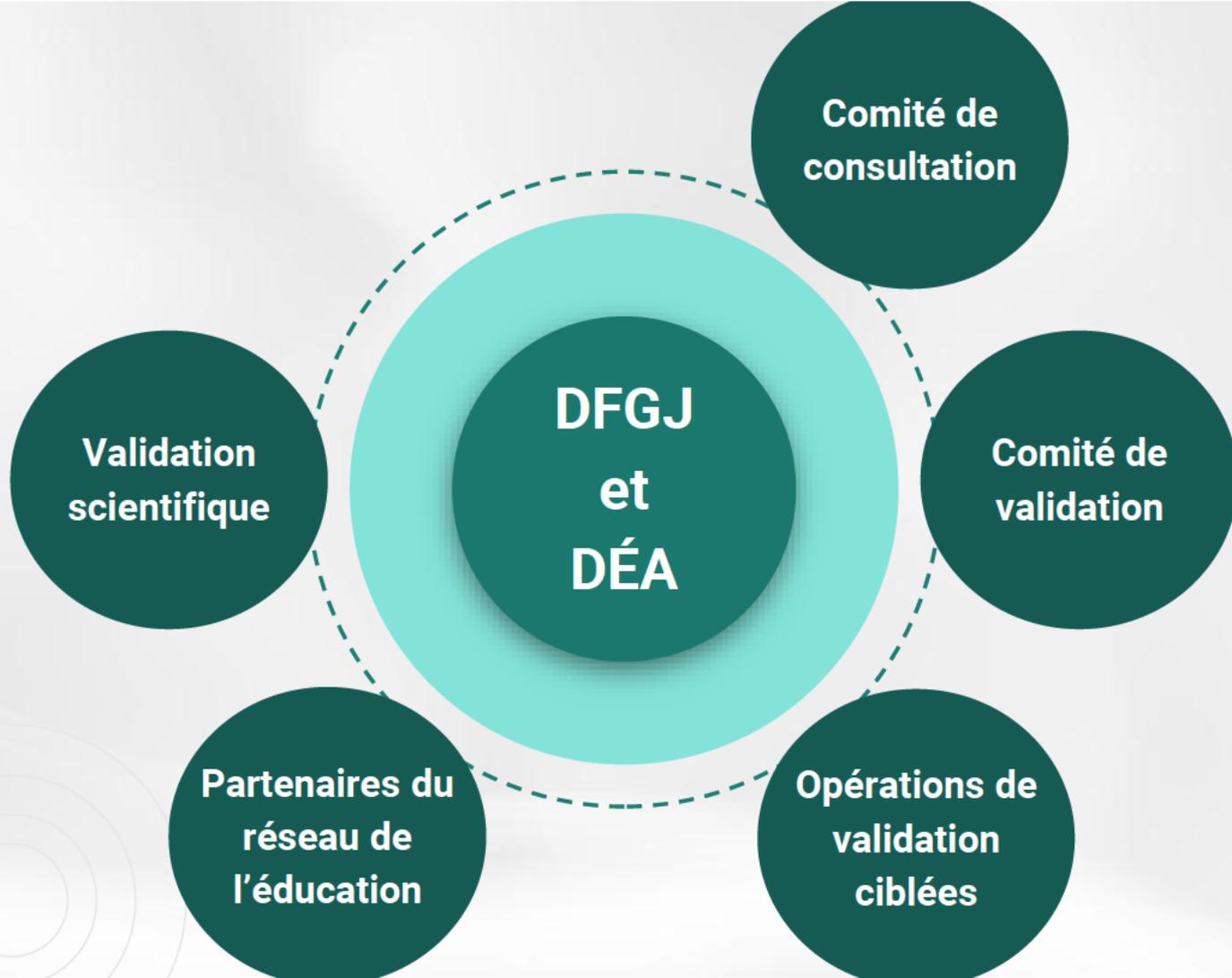
**Validation
scientifique**

**DFGJ
et
DÉA**

**Comité de
consultation**

**Comité de
validation**





**DFGJ
et
DÉA**

**Validation
scientifique**

**Comité de
consultation**

**Comité de
validation**

**Opérations de
validation
ciblées**

**Partenaires du
réseau de
l'éducation**



Projets pilotes

**Comité de
consultation**

**Validation
scientifique**

**Comité de
validation**

**DFGJ
et
DÉA**

**Partenaires du
réseau de
l'éducation**

**Opérations de
validation
ciblées**



7

Organisation des projets pilotes



8

Échéancier de réalisation



Selon ce qui est prévu...

2020-2021

- Bilan
- Mise en place des comités
- Organisation des projets pilotes

2021-2022

Mise à l'essai du programme et du cadre d'évaluation provisoires sous forme de projets pilotes

2022-2023

- Poursuite de la mise à l'essai du programme et du cadre d'évaluation provisoire
- Formation du personnel enseignant

2023-2024

- Mise en œuvre du programme d'études
- Accompagnement du réseau



En conclusion



**Liste de
diffusion
en ECR**



Merci!

Pour nous joindre :

FGJ-ECR@education.gouv.qc.ca

Crédits

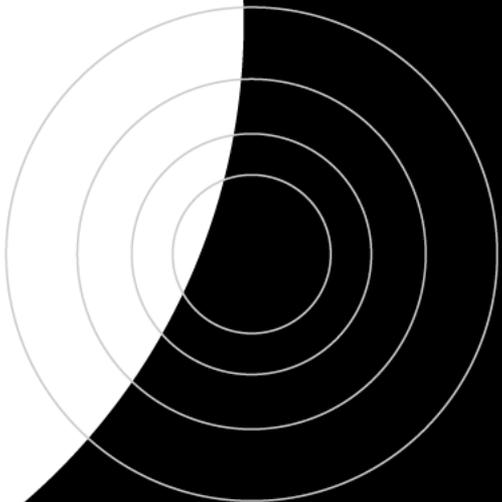
- Gabarit PowerPoint libre de droits par [SlidesCarnival](#)





9

Périodes de questions





Formulaire d'appréciation de la séance



**Liste de
diffusion
en ECR**



Merci!

Pour nous joindre :

FGJ-ECR@education.gouv.qc.ca

Crédits

- Gabarit PowerPoint libre de droits par [SlidesCarnival](#)





Éthique et culture religieuse (ECR)

Révision du programme d'études

Primaire et secondaire

Hiver 2021

Séance d'information

Direction de la formation générale des jeunes

Ministère de l'Éducation (MEQ)

Québec

Des questions?

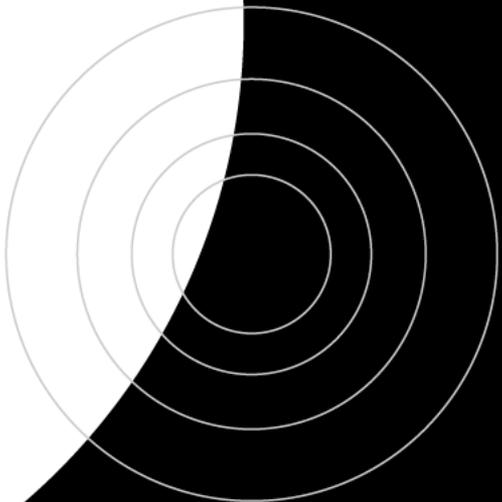
Utilisez le [clavardage](#)!





1

L'équipe



Nous

Karine BEAULIEU

Enseignante d'ECR au
secondaire

En prêt de service au
MEQ

Laurence LAMONTAGNE

Enseignante d'ECR au
secondaire

En prêt de service au
MEQ

Vincent LOMBARD

Enseignant au
primaire

En prêt de service au
MEQ

Marie-Noëlle CORRIVEAU-TENDLAND

Responsable de programmes d'études

Direction de la formation générale des jeunes MEQ



Plan de la rencontre

L'avancement des travaux Hiver 2021

1. Présentation de l'équipe
2. Objectifs de la séance d'information
3. Bilan du programme actuel
4. Orientations
5. Comités
6. Accompagnement du réseau
7. Échéancier de réalisation
8. Mot de la fin
9. Période de questions

A large white circle is centered on a black background. To its left, there are several overlapping circles of varying shades of gray and white. To its right, there are several concentric white circles. The number '2' is positioned on the left side, overlapping the gray circles.

2

Objectifs de la rencontre

La séance ne sera pas :

- Le lieu et le moment pour échanger sur le contenu du programme;
- Le lieu et le moment pour revoir les orientations données aux travaux.

La séance sera plutôt :

- Une présentation des faits saillants du bilan du programme d'études actuel;
- Une présentation des étapes à venir, auxquelles le réseau sera appelé à contribuer;
- L'occasion d'obtenir des réponses à vos questions.

Les étapes réalisées (2020)

Consultation publique



- En ligne
- > 28 000 répondants
- 8 thèmes

Consultations particulières



- Mémoires (> 120)
- Forums des partenaires (> 20)
- Autochtones

Bilan du programme



- 4 études
- 3 sujets
- Forces et défis



3



Bilan du programme actuel



Quatre études

Questionnaire en ligne

- Enseignants : primaire et secondaire, conseillers pédagogiques, autres.
- > 1500 répondants.

Entrevues

- Primaire, secondaire.
- Milieux : urbains, périurbains, ruraux, publics, privés.
- Contextes socioéconomiques variés.

Consultation autochtone

- Absence de participation.
- Recherche de solutions.

Consultation d'experts universitaires

- Réactions à des données préliminaires.
- Pistes d'interprétation.

Limites

- Échantillonnage non probabiliste du questionnaire, rempli sur une base volontaire (consultation);
- Difficulté à joindre certains enseignants pour les entrevues;
- Contraintes de temps, de délais, d'échéancier;
- Accès aux pratiques déclarées.

ECR et mission de l'école

Faits saillants

1. Pour une forte majorité de répondants, les visées et finalités du programme sont pertinentes et à poursuivre.
2. Au primaire particulièrement, une part des répondants (42 % et 47 %) seraient d'avis que le programme, dans son état actuel, contribue *peu* ou *pas* à l'atteinte de chacune des finalités.
3. Moins de répondants, particulièrement au primaire, considèrent que la compétence *Manifester une compréhension du phénomène religieux* contribue aux visées :
 - 52 %, contre 85 % pour la compétence 1 et 88 % pour la compétence 3.

Le programme

Faits saillants

1. Au primaire, les principaux défis sont relatifs à l'évaluation et au manque de temps pour enseigner le programme. Au secondaire, le manque de temps est également très souvent évoqué, de même que la perception du programme.
2. Les compétences sont jugées *efficaces* par une majorité de répondants, à l'exception de la compétence en culture religieuse au primaire.
3. Les thèmes jugés les plus importants, engageants et stimulants sont liés à l'éthique. À l'exception du dialogue au secondaire, la majorité des répondants jugent nécessaire de modifier (ajouter, retirer, remplacer) des éléments de contenu.

Le contexte et les conditions d'enseignement

Faits saillants

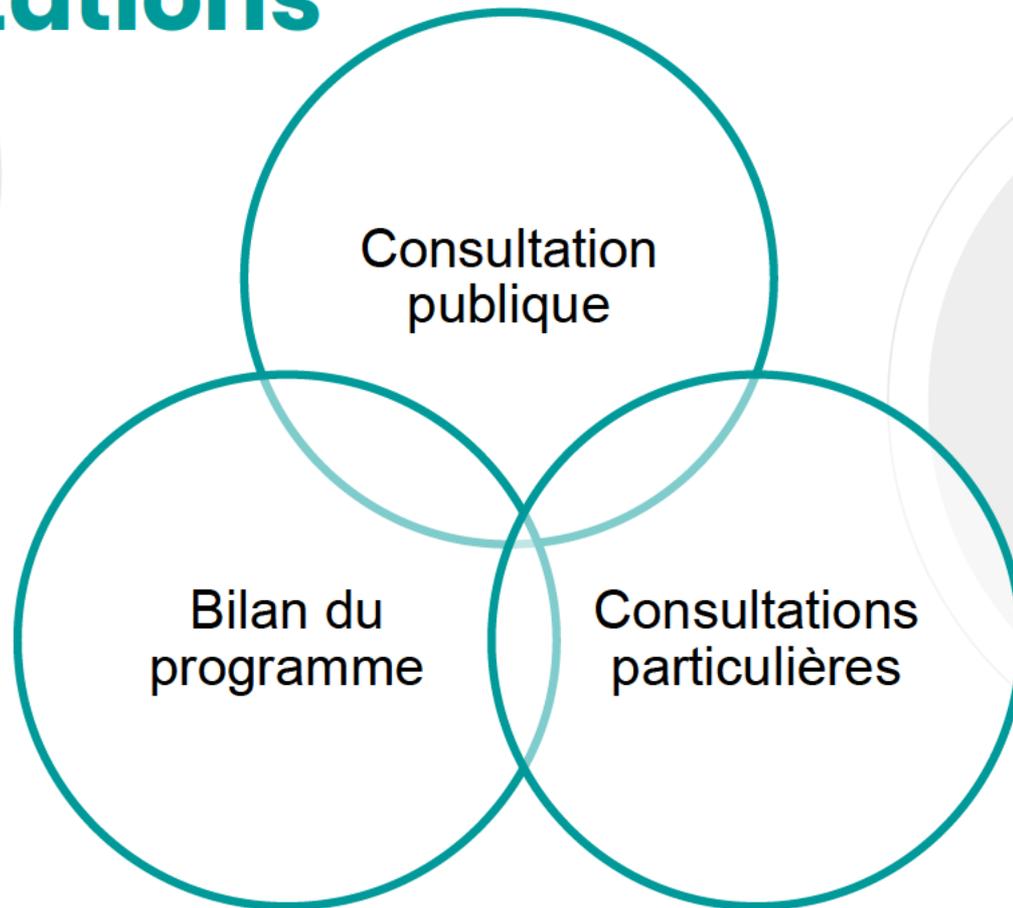
1. Au primaire, selon une faible majorité de répondants, le nombre indicatif d'heures allouées est suffisant, mais ne serait pas respecté. Au secondaire, il n'est pas suffisant selon une grande majorité d'entre eux, et serait respecté dans 50 % des cas.
2. La perception du programme aurait un effet important sur l'enseignement.
3. Au primaire, la formation initiale ne permet pas aux enseignants de se sentir compétents.
4. Au secondaire, la moitié des répondants n'ont pas de formation initiale en ECR. Si tous ressentent des besoins de perfectionnement, les enseignants formés initialement en ECR suivent davantage de formation continue.



4

Orientations

Orientations



```
graph TD; A[FINALITÉS : Reconnaissance de l'autre et poursuite du bien commun] --> B[La pensée philosophique]; B --> C[Développement de la pensée critique]; B --> D[Pratique du dialogue];
```

FINALITÉS : Reconnaissance de l'autre et poursuite du bien commun



La pensée philosophique



Développement
de la pensée critique

Pratique du
dialogue

Thèmes

Programme ECR actuel

Thèmes en éthique, contenus en dialogue

Mettre à jour les contenus pour l'ensemble des thèmes qui seront conservés

8 thèmes de la consultation

Tous jugés importants

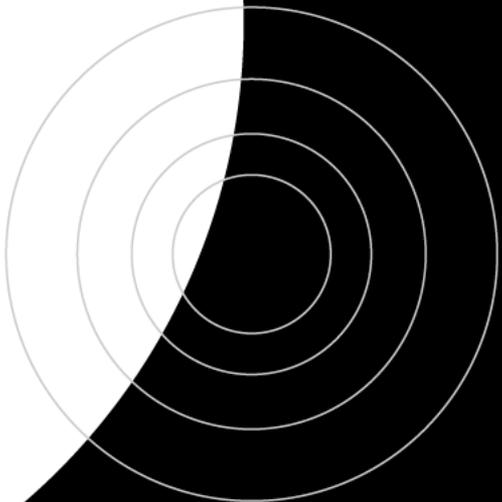
Éviter l'effet fourre-tout

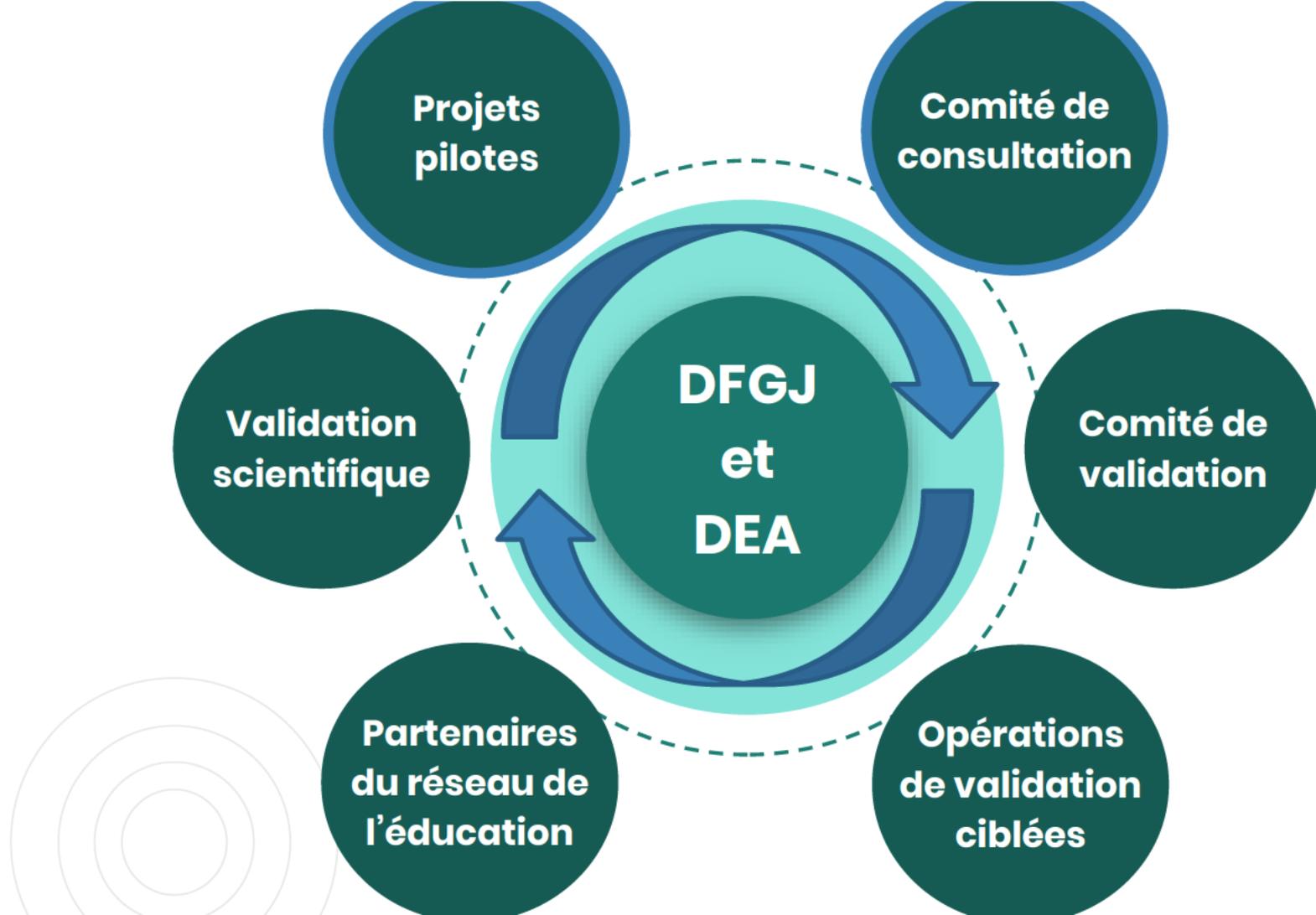
Souci de cohérence



5

Comités





Mandat du comité de consultation

**Donner des avis détaillés
sur le programme
provisoire afin d'en
nourrir l'élaboration.**

Comité de consultation

Conditions

Accord

- Centre de services scolaire ou commission scolaire
- Direction d'établissement

Critères

Représentativité

- Des différents milieux
- Des différents secteurs linguistiques
- Des deux ordres d'enseignement

Exigences

- Assister à toutes les journées de rencontre prévues par le Ministère
- Expérience dans l'enseignement ou l'accompagnement en ECR

8 enseignantes et enseignants
et 4 conseillères pédagogiques ou conseillers pédagogiques

Échéancier des rencontres

2020-2021

2 journées

1 journée et
2 demi-journées

2021-2022

4 à 6 journées

2 journées et
4 demi-journées

2022-2023

4 à 6 journées

2 journées et
4 demi-journées



6

Accompagnement du réseau

Modalités d'accompagnement

Équipe
ministérielle

Porteurs de
dossier

Autoformation
en ligne

Récits



Échéancier de l'accompagnement du réseau par l'équipe ministérielle

Préparation l'implantation
2022-2023

Implantation
2023-2024

Formation continue



7

Échéancier de réalisation

Échéancier prévu

2020-2021

Mise en place des comités

Sélection des participants aux projets pilotes

2021-2022

Mise en œuvre du programme et du cadre d'évaluation provisoires sous forme de projets pilotes

2022-2023

Poursuite de la mise en œuvre du programme et du cadre d'évaluation provisoires sous forme de projet pilote

Formation du personnel enseignant

2023-2024

Mise en œuvre du programme d'études

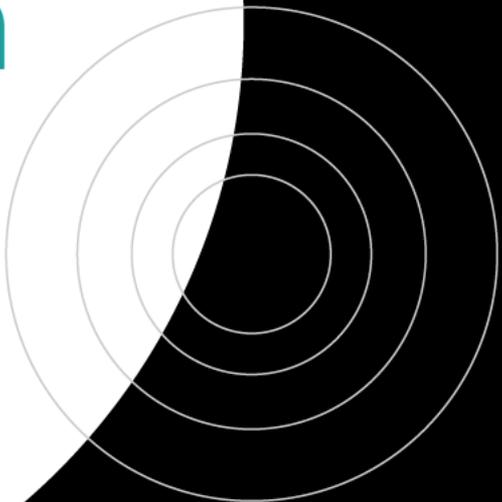
Accompagnement du réseau



8



Mot de la fin





Formulaire d'appréciation de la séance



**Liste de
diffusion
en ECR**

Mention de source

- Gabarit PowerPoint libre de droits par [SlidesCarnival](#)





Merci!

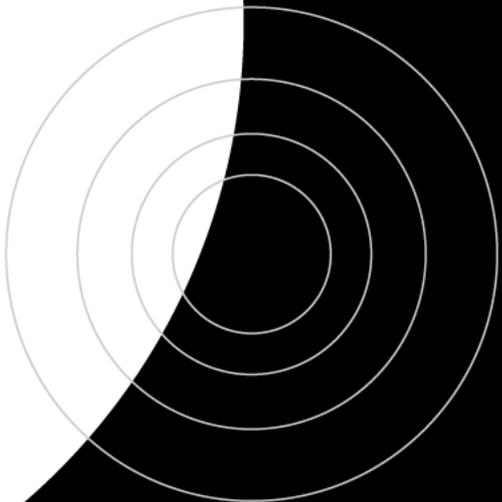
Pour nous joindre :

FGJ-ECR@education.gouv.qc.ca



9

Période de questions





Éthique et culture religieuse (ECR)

Projets pilotes

Primaire – Secondaire

Hiver 2021

Séance d'information

Direction de la formation générale des jeunes (DFGJ)

Ministère de l'Éducation (MEQ)

Québec 

Plan de la rencontre

1. Présentation de l'équipe
2. Objectif de la rencontre
3. Modalités des projets pilotes
4. Accompagnement
5. Représentativité
6. Sélection des participants
7. Processus de mise en candidature
8. Mots de la fin
9. Période de questions

Des questions?

Levez la **main**.
Utilisez le **clavardage**.



A large white circle is centered on a black background. To its left, there are several overlapping circles of varying shades of gray, with a large teal number '1' in the center of the most prominent one. To the right of the white circle, there are several concentric white circles of varying diameters.

1

Présentation de l'équipe

L'équipe

**Karine
BEAULIEU**

Enseignante d'ECR au
secondaire

En prêt de service au
MEQ

**Laurence
LAMONTAGNE**

Enseignante d'ECR au
secondaire

En prêt de service au
MEQ

**Vincent
LOMBARD**

Enseignant au
primaire

En prêt de service au
MEQ

**Marie-Noëlle
CORRIVEAU-TENDLAND**

Responsable de programmes d'études

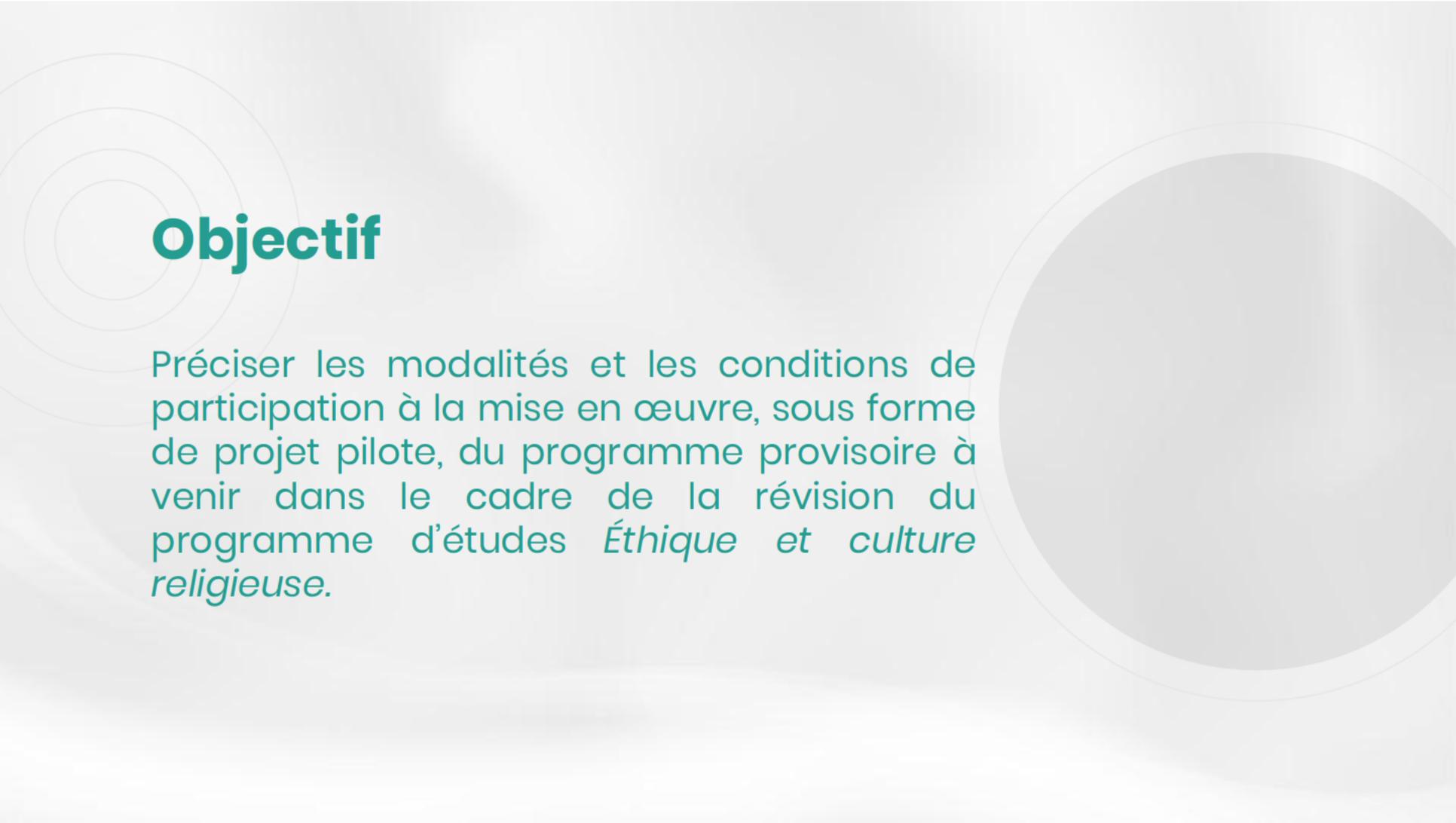
Direction de la formation générale des jeunes MEQ



A decorative graphic on the left side of the slide. It features a large, semi-transparent grey circle containing the number '2' in a teal color. This circle overlaps with a larger white circle that serves as the background for the main text. To the right of the main text, there are several concentric white circles of varying sizes, creating a ripple effect against the black background.

2

Objectif de la séance d'information



Objectif

Préciser les modalités et les conditions de participation à la mise en œuvre, sous forme de projet pilote, du programme provisoire à venir dans le cadre de la révision du programme d'études *Éthique et culture religieuse*.



3

Modalités des projets pilotes

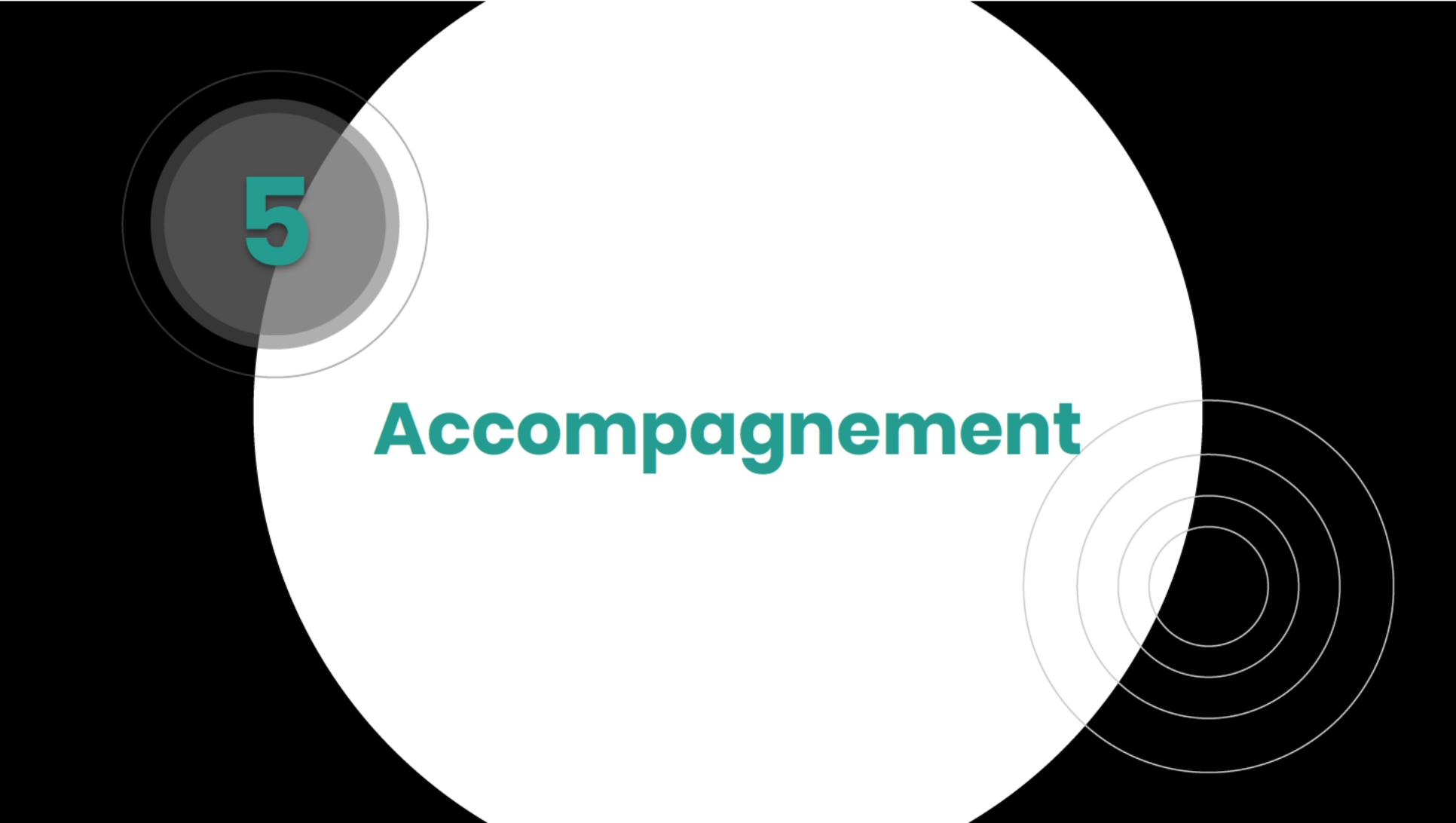
Calendrier et niveaux scolaires visés

An 1 (2021-2022)	An 2 (2022-2023)
Automne 2021 : préparation	Printemps 2022 : Préparation
Hiver 2022 : Mise en œuvre	Automne 2022: Mise en œuvre
Primaire : 1 ^{re} , 3 ^e et 5 ^e années Secondaire : 1 ^{re} et 2 ^e secondaire	Primaire : 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e années Secondaire : 4 ^e et 5 ^e secondaire

- 
- Participer aux séances d'accompagnement et aux rencontres de suivi.
 - Mettre en œuvre le programme provisoire.
 - Donner des avis sur le programme provisoire.



**RÔLE
DU PERSONNEL
ENSEIGNANT
PARTICIPANT**



5

Accompagnement

Déploiement des projets pilotes

An 1
2021-2022

Appropriation
du programme
provisoire



3 journées à
l'automne 2021

Mise en oeuvre
du programme
provisoire



1 journée et ½ à
l'hiver 2022

2 journées ½ au
printemps 2022

An 2
2022-2023

Appropriation
du programme
provisoire



1 journée à l'hiver
2022

2 journées au
printemps 2022

Mise en oeuvre
du programme
provisoire



1 journée et ½ à
l'automne 2022

1 journée et ½ à l'hiver
2023

1 journée au
printemps 2023

+ 2 journées de libération
TOTAL de 9 journées



6

Représentativité



Nombre de milieux

Primaire : 12 milieux

Secondaire : 8 milieux



7

Sélection des participants

Comité de sélection

Composition (3 personnes)

- Responsable d'un programme autre qu'ECR à la Direction de la formation générale des jeunes
- Enseignant en prêt de service à la Direction de la formation générale des jeunes
- Chargé de projet en recherche et développement en évaluation

Choix des écoles

Conditions

Accord

- CSS ou CS
- Direction d'établissement
- CE
- Enseignants
- Enseignement du programme actuel dans un groupe

Critères

Représentativité

- Régions du Québec
- Secteurs linguistiques
- Milieux variés

Exigences

- Libération du personnel enseignant
- Accompagnement d'un conseiller pédagogique

Choix des enseignants

Primaire

- Permanent
- Titulaire ou en temps partagé

Secondaire

- Permanent
- Formation en ECR ou 5 années d'expérience

- Participer aux séances d'accompagnement et aux rencontres de suivi du MEQ
- Déposer des productions d'élèves
- Appliquer intégralement la version provisoire du programme remise par le MEQ
- Signer des ententes de confidentialité



4

Processus de mise en candidature

L'échéancier de dépôt de candidatures (an 1)

Hiver 2021

Envoi des informations aux CSS, CS et aux directions d'établissement privé.

Hiver 2021

Envoi des candidatures par les CSS, CS et les directions d'établissement privé.

Printemps 2021

Annonce des milieux et enseignants sélectionnés.



9

Mots de la fin



Séances d'information hiver 2021

Primaire

24 février, de 9h00 à 10h30

Secondaire

24 février, de 13h30 à 15h30
25 février, de 9h30 à 11h30

Faire le point sur
le bilan du
programme d'études
actuel
(automne 2020)

Préciser les grandes
orientations des
travaux à venir



**Liste de
diffusion
en ECR**



**Formulaire
d'appréciation
de la séance**

Mention de source

- Gabarit PowerPoint libre de droits par [SlidesCarnival](#)





Merci!

Pour nous joindre :

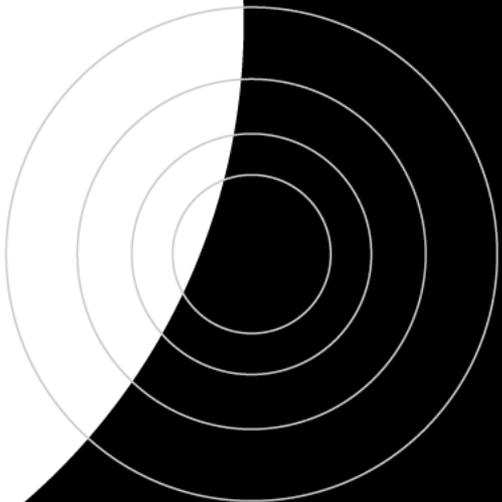
FGJ-ECR@education.gouv.qc.ca



9

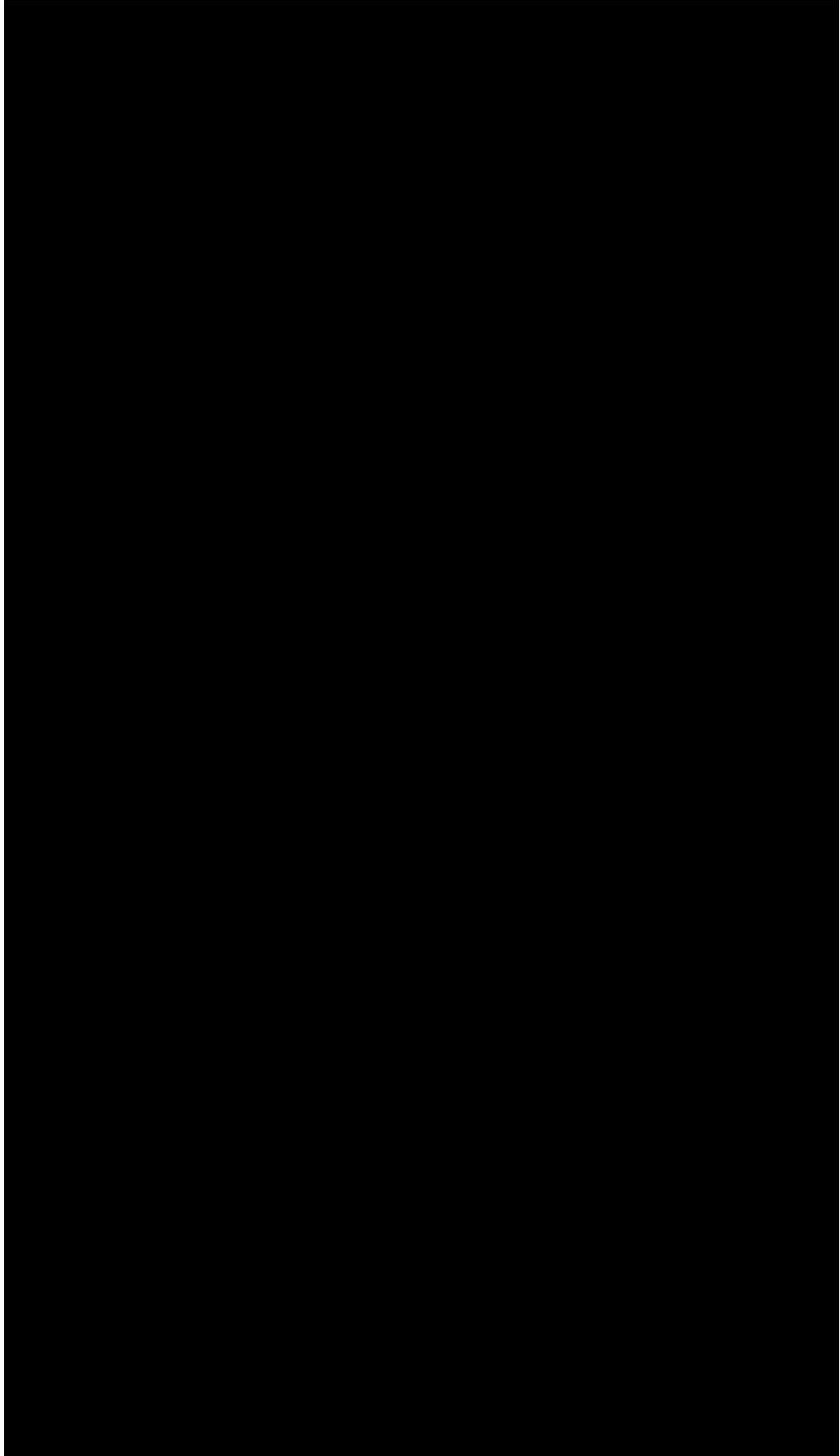


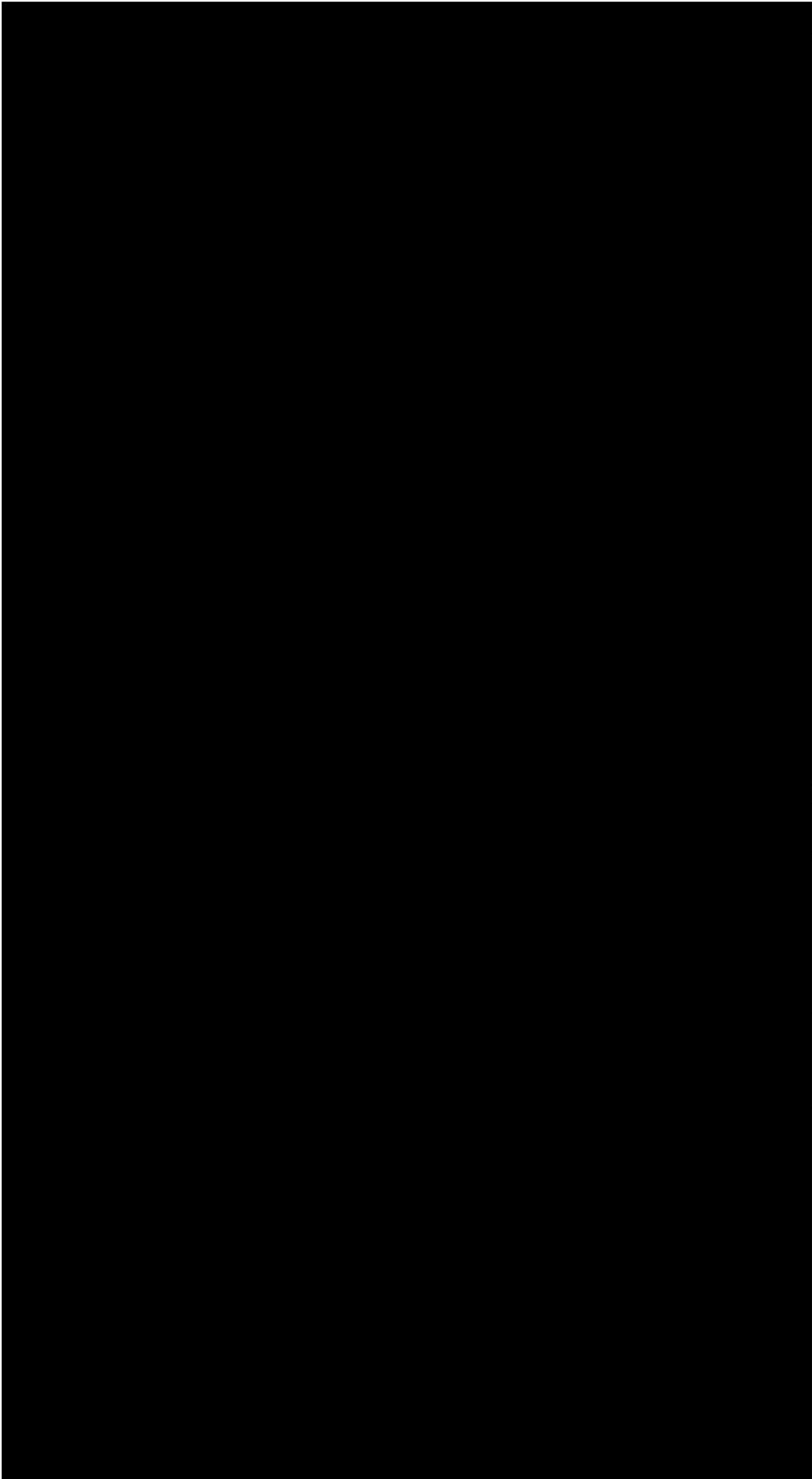
**Des
questions?**



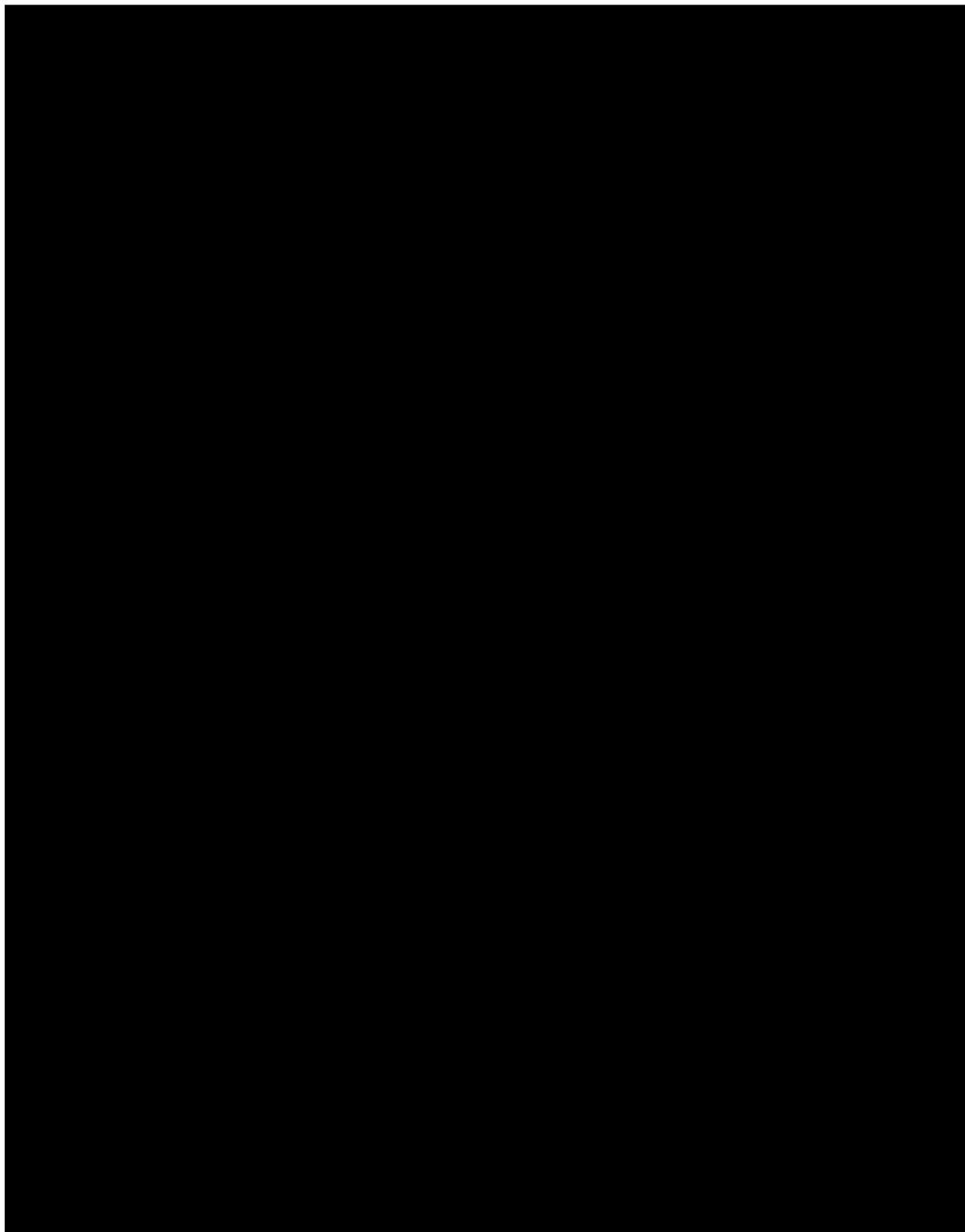
De :
Cci :

[FGJ-ECR](#)





a:
c:
e:



Objet : Des nouvelles d'ECR
Date : 18 mars 2021 18:04:48

Bonjour à tous,

De nouvelles informations nous poussent à revoir nos échéances, nos formulaires et notre organisation **des projets pilotes**. Nous espérons pouvoir vous donner davantage de précisions dans les meilleurs délais. Notez que l'échéance du 26 mars pour le dépôt des candidatures est repoussée à une date ultérieure, à déterminer.

Bref, dès que nous pourrons partager les nouvelles informations, nous le ferons par cette liste de diffusion.

Soyez assurés que je suis consciente des désagréments que cette confusion peut causer dans les milieux. À nouveau, désolée.

Si d'aucuns souhaitent participer d'une autre manière aux travaux en cours, un mandat en prêt de services, pour les enseignants ou les conseillers pédagogiques en ECR **est actuellement offert à la Direction des ressources didactiques et pédagognumériques. Voici le lien pour consulter les détails du mandat : <http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/CR1326-0026.pdf>**

Finalement, une lettre a été envoyée à toutes les directions générales des CSS et CS anglophones, de même qu'à la FÉEP, afin que des candidats soient proposés pour former le **comité de consultation** pour le programme provisoire. Ce comité, formé d'**enseignants** et de **conseillers pédagogiques en ECR**, permet aux participants de donner des avis détaillés sur le programme provisoire qui leur est présenté, en fonction de leur expérience professionnelle. De cette façon, l'équipe de rédaction peut ajuster certains passages du programme ou certains choix dans le contenu, en s'appuyant, entre autres, sur l'expérience des membres de ce comité. Si vous êtes intéressés, faites-en part à la direction générale de votre CSS ou CS ou établissement d'enseignement privé; c'est par elles que les candidatures doivent être acheminées.

En toute collaboration,

Marie-Noëlle Corriveau-Tendland

Responsable de l'actualisation des programmes d'études du PFEQ

Responsable du programme d'études Éthique et culture religieuse

Direction de la formation générale des jeunes

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 17^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 644-5240, poste 3159

chapitre A-2.1

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

1982, c. 30, a. 9.

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

33. Ne peuvent être communiqués avant l'expiration d'un délai de 25 ans de leur date:

1° les communications du Conseil exécutif à l'un ou à plusieurs de ses membres, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que le Conseil exécutif n'en décide autrement;

2° les communications d'un ou de plusieurs membres du Conseil exécutif à un ou à plusieurs autres membres de ce conseil, au Conseil exécutif lui-même, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que l'auteur ou, le cas échéant, les auteurs n'en décident autrement;

3° les recommandations du Conseil du trésor ou d'un comité ministériel au Conseil exécutif, à moins que l'auteur ou le destinataire n'en décide autrement;

4° les recommandations d'un ou de plusieurs membres du Conseil exécutif au Conseil exécutif, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que l'auteur ou, le cas échéant, les auteurs, ou encore le destinataire, n'en décident autrement;

5° les analyses, avis et recommandations préparés au sein du ministère du Conseil exécutif ou du secrétariat du Conseil du trésor, ou au sein d'un autre organisme public dans la mesure où ils sont communiqués au

chapitre A-2.1

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

ministère du Conseil exécutif, et portant sur une recommandation ou une demande faite par un ou plusieurs ministres, un comité ministériel ou un organisme public, ou sur un document visé à l'article 36;

6° les mémoires ou les comptes rendus des délibérations du Conseil exécutif ou d'un comité ministériel;

7° une liste de titres de documents comportant des recommandations au Conseil exécutif ou au Conseil du trésor;

8° l'ordre du jour d'une réunion du Conseil exécutif, du Conseil du trésor ou d'un comité ministériel.

Le premier alinéa s'applique, compte tenu des adaptations nécessaires, aux mémoires des délibérations du comité exécutif d'un organisme municipal, aux recommandations qui lui sont faites par ses membres ainsi qu'aux communications entre ses membres.

1982, c. 30, a. 33; 2006, c. 22, a. 20; 2018, c. 32018, c. 3, a. 111.



34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.



37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

39. Un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite.

1982, c. 30, a. 39.



53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

chapitre A-2.1

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.



54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

1982, c. 30, a. 56; 2006, c. 22, a. 110.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (paragraphe abrogé);

7° (paragraphe abrogé);

chapitre A-2.1

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32; 2005, c. 34, a. 37.



Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).